



**RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL
(1^{er} octobre 2013 – 31 Mars 2014)**

Exercice 2013/2014

SOMMAIRE

- 1 - Attestation du Responsable du Rapport Financier Semestriel**
- 2 – Rapport d’activité semestriel**
- 3 – Etat Consolidé de Situation Financière Intermédiaire au 31 mars 2014 et annexes**
- 4 – Rapport des Commissaires aux Comptes sur l’information financière semestrielle**



RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL :

Monsieur Jean-Christophe MIFSUD, Président du Conseil d'Administration

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste qu' à ma connaissance, les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Toulouse, le 1^{er} Juillet 2014

Jean-Christophe MIFSUD

Président du Conseil d'Administration



**RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL
AU 31 MARS 2014
(1^{er} octobre 2013 – 31 mars 2014)**

En application des dispositions des articles R232-13 du Code de Commerce, L451-1-2 du Code Monétaire et Financier et 222-4 du Règlement Général de l'A.M.F., nous vous présentons le rapport d'activité semestriel d'Alpha MOS.

1 – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE

Le 1^{er} semestre de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2013 a été marqué par les évènements suivants :

- non réalisation de l'augmentation de capital prévue pour financer le développement de la société par suite du retrait le 15 novembre 2013 d'un des principaux investisseurs (fonds d'investissement, dissout),
- déclaration de cessation de paiement le 29 novembre 2013 auprès du Tribunal de Commerce de Toulouse et ouverture le 10 décembre d'une procédure de redressement judiciaire avec une période d'observation initiale de 6 mois, prolongée de 6 mois par jugement du 17/06/2014,
- demande le 18 novembre 2013 de suspension de la cotation des titres sur EuroNext, suspension maintenue depuis la déclaration de cessation des paiements et le jugement d'ouverture,
- mise en œuvre d'un plan de restructuration et de réduction des coûts d'exploitation, afin de rétablir l'équilibre économique de la société; à ce titre la société a réduit largement ses effectifs en France et au sein des filiales étrangères, en adaptant en conséquence son organisation et redéployant ses compétences au travers d'un plan de sauvegarde de l'emploi autorisé par ordonnance du 7 mars 2014,
- mise en œuvre de décisions de focalisation sur les secteurs et les activités les plus rémunérateurs afin d'améliorer le niveau de marge. A ce titre la société a été amenée à dénoncer le contrat Perséides avec la société Thales Communication et Security.

Au plan commercial et malgré la situation économique et sociale résultant du placement en redressement judiciaire, la société a réussi à maintenir ses efforts de prospection sur l'ensemble des marchés. Ces actions ont donné des résultats contrastés selon les zones géographiques concernées :

- En Europe, et en France, l'activité est en retrait sensible de 39% avec 28% des ventes .
- Aux Etats-Unis, le chiffre d'affaires progresse de 58 %, porté par la reprise et la zone Amériques représente 25% des ventes.
- En Asie, l'activité est en retrait de 9% mais reste solide avec 47% des ventes.

Le Chiffre d'affaires a ainsi évolué comme suit :

Données en K€	2013/2014	2012/2013	Variation	Variation (%)
1 ^{er} Trimestre	1 713	1 942	-229	-11,8%
2 ^{ème} Trimestre	1 860	2 295	-435	-19,0%
Total Semestre	3 573	4 237	-664	-15,7%

En parallèle du recentrage sur les produits à marge fortes, tels que les logiciels de traitement de données, ALPHA MOS maintient ses efforts de recherche en les concentrant sur des produits Nez électronique pour l'analyse en production alimentaire et sur les capteurs miniaturisés pour des applications grand public (applications smartphones, électroménager et domotique, surveillance et sécurité...).

En termes de financement, la société a encaissé en février la totalité du Crédit Impôt Recherche 2012, soit un montant de 445 k€, et poursuit sa recherche de partenaires financiers et investisseurs permettant de reconstituer un niveau suffisant de fonds de roulement et d'accompagner le lancement de nouveaux produits.

2 – REVUE DES ELEMENTS FINANCIERS

2.1 Résultats

L'impact du placement en redressement judiciaire a été globalement sensible sur l'activité à 3.573 M€ (contre 4.237 M€).

Le résultat net part du groupe progresse avec un déficit ramené à -1.195 M€ (contre -1.313 M€ sur le 1^{er} semestre 2012/2013).

Ces chiffres doivent être analysés à la lumière d'effets antagonistes sur la période:

- d'une part l'effet mécanique de la réduction d'activité sur le résultat,
- d'autre part l'effet positif sur la fin de la période des mesures de restructuration et de recentrage mises en œuvre, mesures dont l'effet devrait être beaucoup plus marqué sur les comptes du second semestre,
- enfin le coût des mesures de restructuration, portés sur le semestre à hauteur de 181 k€, qui obère la progression de la rentabilité sur la période.

le poste Achats s'établit à 1.393 k€ (contre 1.521 k€ pour la même période de l'exercice précédent), soit en pratique une légère augmentation en part relative de la production, conséquence d'une externalisation de la production plus poussée pour mieux variabiliser les coûts et diminuer le besoin en fonds de roulement,

Les autres postes de charges d'exploitation évoluent comme suit :

- charges de personnel (2.224 k€, +0.9%) en légère augmentation par rapport à la même période 2012/2013, du fait du coût des actions de restructuration (181 k€),
- autres charges externes (1.112 k€, -22%) en nette réduction par rapport à la même période 2012/2013, traduisant l'effet des mesures d'amélioration mises en œuvre,
- impôts et taxes (151 k€, +120%) en nette augmentation conjoncturelle par effet indirect du placement en redressement.

Le résultat financier s'établit à -28 k€ (contre +47 k€ sur le 1^{er} semestre précédent), en conséquence directe du placement en redressement juridique et des effets de la procédure sur les conditions d'accès au crédit bancaire et fournisseurs.

2.2 Structure Financière

Compte tenu des pertes subies sur la période et sur l'exercice précédent, et malgré la mise en œuvre effective sur la période des mesures de redressement, la structure financière a connu une dégradation.

Les capitaux propres consolidés sont s'établissent à -1,49 M€ (contre -0,31 M€ au 30 septembre 2013).

Les autres postes du passif ont évolué comme suit:

- les dettes financières à plus d'un an s'établissent à 1,33 M€ (contre 1,55 M€ au 30 septembre 2013)
- les dettes financières à moins d'un an s'établissent à 0,58 M€ (contre 0,72 M€ au 30 septembre 2013)
- les dettes fournisseurs et autres passifs courants non financiers s'établissent à 1.40 M€ (contre 1,33 M€ au 30 septembre 2013)

Par ailleurs, la société et ses filiales ont poursuivi avec succès leurs actions de réduction des actifs courants; ainsi :

- les stocks et en-cours de production s'établissent à 0.69 M€ (contre 0,73 M€ au 30 septembre 2013),
- les créances clients s'établissent à 1.20 M€ (contre 1,27 M€ au 30 septembre 2013).

Enfin suite au gel du passif résultant du placement en redressement judiciaire et à un contrôle minutieux des dépenses, la trésorerie en fin de période s'établit à 0.51 M€ (contre 0,86 M€ au 30 septembre 2013).

2.3 Risques et incertitudes

En application de l'article 222-6 du Règlement Général de l'AMF, le Groupe est appelé à se prononcer sur les risques et incertitudes sur les 6 mois jusqu'à la fin de l'exercice.

Le carnet de commandes au 31 mars 2014 s'établissait à 1,37 M€, en sensible baisse par rapport à la même période de l'exercice précédent (2.15 M€ après retrait de la partie relative au contrat Thalès). Ce chiffre est très contrasté puisque s'il est en très forte réduction pour la zone Asie (principalement Chine et Japon), il progresse sensiblement en Europe et très fortement en Amériques (principalement USA, mais aussi Latine).

Cette valeur offre une visibilité à environ 2 mois sur l'activité qui reste très dépendante des succès de l'action commerciale.

Les ventes de la société et de ses filiales restent harmonieusement réparties sur l'ensemble des zones géographiques mondiales, avec une prédominance en termes sectoriels du secteur agro-alimentaire. Par ailleurs, on ne note aucune dépendance à un client particulier.

Par ailleurs, la société est engagée dans un certain nombre de litiges qui ont fait l'objet des provisions adaptées.

Enfin il existe un risque qu'en cas de ventes insuffisantes, la société ne dispose pas d'un volume de créances à mobiliser suffisant ou que certaines créances de la société ne soient pas mobilisées par ses partenaires financiers en raison de la nature ou de la localisation des débiteurs.

L'Assemblée Générale réunie le 28 mars 2014 a confirmé les autorisations données au Conseil d'Administration de réaliser des opérations financières aux fins de renforcer les fonds de la société. Le Conseil prévoit de faire usage de ces possibilités pour restaurer la structure financière de la société.

3 – EVENEMENTS POSTERIEURS

Les événements significatifs postérieurs à la clôture sont les suivants :

- concernant le contrat Perséides et suite au courrier en date du 13 novembre 2013 notifiant des pénalités de retard à titre provisoire de 1.266.426,67 €, un projet d'accord a été trouvé prévoyant que la société Thales renonce à la créance présentée tandis qu'AlphaMOS soutiendra Thalès pour la reprise à son compte des travaux d'AlphaMOS relatifs à ce contrat avec la DGA. Un audit contradictoire doit être réalisé prochainement afin d'obtenir la signature d'un accord transactionnel définitif,
- par jugement du 17 juin 2014, le Tribunal de Commerce de Toulouse a prononcé le renouvellement de la période d'observation compte tenu des progrès de la situation de l'entreprise et de l'éventualité d'un plan de continuation.

4 – PERSPECTIVES

Compte tenu de la perte supportée sur le 1^{er} semestre, l'exercice 2013/2014 sera déficitaire.

La société a pour objectif sur le second semestre de l'exercice en cours d'enregistrer une reprise de la progression de son activité et un redressement de sa rentabilité opérationnelle.

Comme indiqué, la société se fixe également pour objectif la reconstitution de ses fonds propres par la réalisation d'une augmentation de capital avant la fin de l'exercice.

Fait à Toulouse, le 1er juillet 2014

Le Conseil d'Administration



ALPHA M.O.S SA

EXERCICE 2013/2014

**ETAT CONSOLIDE
DE SITUATION FINANCIERE INTERMEDIAIRE
AU 31 MARS 2014**

ETAT DE SITUATION FINANCIERE - ACTIF

ACTIF		31/03/2014	30/09/2013	31/03/2013
	Notes	(6 mois)	(12 mois)	(6 mois)
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles	8	762 461	729 045	742 906
Ecart d'acquisition	6,14	428 921	428 921	448 921
Immobilisations corporelles	9	236 809	320 268	367 545
Immobilisations financières	10	218 525	193 175	200 557
Autres actifs non courants	11	111 390	273 427	0
TOTAL I		1 758 107	1 944 836	1 760 009
Actifs courants				
Stocks et en-cours	12	686 019	726 683	925 291
Clients et comptes rattachés	13	1 195 573	1 264 604	1 815 467
Autres actifs courants	15	1 286 454	1 242 082	1 293 868
Placement à court terme		0		0
Trésorerie et équivalents	16	507 506	857 330	678 786
TOTAL II		3 675 553	4 091 203	4 713 414
TOTAL DE L'ACTIF		5 433 660	6 036 042	6 473 423

A compter de l'établissement de la situation au 31 mars 2013, afin d'améliorer la lisibilité des états financiers, les valeurs mobilières de placement faisant l'objet d'un nantissement au bénéfice d'un tiers à titre de garantie sont classées dans les immobilisations financières. Ces valeurs apparaissaient dans les Actifs courants – placement à court terme dans les précédents documents financiers.

ETAT DE SITUATION FINANCIERE - PASSIF

PASSIF	Notes	31/03/2014 (6 mois)	30/09/2013 (12 mois)	31/03/2013 (6 mois)
Capitaux propres				
Capital	17	833 809	833 809	833 613
Primes liées au capital		1 353 205	1 353 205	1 349 236
Réserves		-2 406 385	- 248 162	- 192 505
Résultat de l'exercice		-1 194 560	-2 158 895	-1 313 029
Ecart de conversion		-79 677	- 93 655	- 109 654
Subventions d'investissements		0		
TOTAL I		-1 493 608	-313 699	567 661
Passifs non courants				
Provisions pour risques et charges	18,19	570 364	520 726	555 539
Passifs financiers à long terme	20	1 326 987	1 547 557	1 152 345
		1 897 351	2 068 284	1 707 884
Passifs courants				
Passifs financiers à court terme	21 20	578 465	718 281	918 781
Fournisseurs et comptes rattachés		1 402 231	1 326 162	1 281 337
Autres dettes et comptes régul		3 049 221	2 237 013	1 997 760
TOTAL II		5 029 917	4 281 456	4 197 878
TOTAL DU PASSIF		5 433 660	6 036 042	6 473 423

COMPTE DE RESULTAT

	Notes	31/03/2014 (6 mois)	30/09/2013 (12 mois)	31/03/2013 (6 mois)
Produits des activités ordinaires		3 572 523	8 870 831	4 237 237
Autres produits des activités courantes	26	247 181	393 090	182 278
Variation stock de produits finis		175 409	392 895	96 218
Achats consommés		-1 392 625	- 3 160 564	- 1 520 978
Charges de personnel	25	-2 224 383	- 4 286 530	- 2 205 096
Autres charges externes		-1 111 707	- 2 881 672	- 1 425 586
Impôts et taxes		-151 046	- 119 200	- 67 931
Dotations aux amortissements		-154 166	- 345 765	- 180 388
Variation des provisions		-199 454	-881 988	- 465 468
Dépréciation de l'écart d'acquisition	6		-55 000	- 35 000
Résultat opérationnel courant		-1 238 268	- 2 073 904	- 1 384 709
Autres produits et charges opérationnels	28	70 079	104 011	24 924
Résultat opérationnel		-1 168 189	- 1 969 893	- 1 359 786
Résultat financier	29	-27 629	- 112 397	46 757
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts		-1 195 818	- 2 082 290	- 1 313 029
Impôt sur les bénéfices	24	1 258	-76 605	0
Résultat net de l'ensemble consolidé		-1 194 560	- 2 158 895	- 1 313 029
Part revenant aux intérêts minoritaires		0	0	
Résultat net part de groupe		-1 194 560	- 2 158 895	- 1 313 029
Résultat net par action		-0.29	- 0.53	- 0.33

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

En milliers d'Euros	31/03/2014	30/09/2013	31/03/2013
Résultat net consolidé	-1195	- 2159	- 1313
Paiements fondés sur des actions			
Effet d'impôt			
Elements non reclassables en résultat			
Ecart de conversion	14	-45	-62
Effet d'impôt	-4	15	21
Elements reclassables en résultat	10	-30	-41
Résultat global consolidé	- 1185	-2189	-1354

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

En milliers d'Euros	Capital Actions Ordinaires	Réserves et résultats non distribués	Ecart de Conversion	Total
Au 31 mars 2013	834	-156	-110	568
Augmentation de capital				0
Prime d'émission				0
Réserves		2		2
Ecart de conversion			17	17
Total des charges et produits reconnus directement en capitaux propres	0	2	17	19
Paiements fondés sur des actions				0
Autres		-54		-54
Résultat net		-846		-846
Total des produits et charges de la période	0	-897	17	-881
Au 30 septembre 2013	834	-1 054	-94	-313
Augmentation de capital				0
Prime d'émission				0
Réserves				0
Ecart de conversion			14	14
Total des charges et produits reconnus directement en capitaux propres	0	0	14	14
Paiements fondés sur des actions				0
Autres				0
Résultat net		-1 195		-1 195
Total des produits et charges de la période	0	-1 195	14	-1 181
Au 31 mars 2014	834	-2 248	-80	-1 494

ETAT CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

En € 000

	31/03/2014	30/09/2013	31/03/2013
	Net	Net	Net
Résultat net part du groupe	-1195	-2 159	-1 313
Autres charges et produits sans impact sur la trésorerie:			
Amortissements et provisions	190	768	491
Impôts différés	0	0	0
Charges et produits liés aux stock options	0	0	0
Autres	14	-8	-1
Variation des actifs et passifs courants:			
Stocks	41	403	204
Clients et comptes rattachés	69	1 086	536
Autres actifs courants	258	514	497
Fournisseurs	76	-454	-498
Autres passifs	812	400	141
Variation des autres actifs non courants	-111	-273	
Variation des écarts de conversion	14	-45	-61
Flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles	+168	+232	-4
Acquisition d'immobilisations	-91	-322	-90
Cessions d'immobilisations	0	0	
Autres variation des immobilisations financières	0	-45	-45
Variation des immobilisations financières	-18	4	5
Flux net de trésorerie générés par les opérations d'investissement	-109	-363	-130
Augmentation de capital	0	400	400
Variation des emprunts LT	0	443	48
Remboursement des emprunts à LT	0	-353	-353
Variation des passifs financiers courants	-74	-229	21
Variation des dettes affacturage	-334	167	141
Cession de comptes à terme et des autres actifs détenus à des fins de transactions			
Titres d'auto-contrôle	0	0	0
Flux net de trésorerie générés par les opérations de financement	-408	+428	+257
VARIATION DE TRESORERIE	-349	+297	+122
Trésorerie en début d'exercice	854	557	557
Trésorerie en fin d'exercice	505	854	679

GROUPE ALPHA MOS

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

SOMMAIRE

Présentation

Note 1 : Faits Majeurs de la période

Note 2 : Evènements postérieurs à la clôture

Note 3 : Continuité d'exploitation

Note 4 : Règles et méthodes comptables

Note 5 : Périmètre de consolidation

Note 6 : Ecart d'acquisition

Note 7 : Information sectorielle

Note 8 : Tableau de variation des immobilisations incorporelles

Note 9 : Tableau de variation des immobilisations corporelles

Note 10 : Tableau de variation des immobilisations financières

Note 11 : Autres actifs non courants

Note 12 : Stocks et en-cours

Note 13 : Clients et comptes rattachés

Note 14 : Evolution des provisions sur actif

Note 15 : Autres actifs courants

Note 16 : Trésorerie et équivalents

Note 17 : Composition du capital social

Note 18 : Provisions pour risques et charges

Note 19 : Indemnités de départ à la retraite

Note 20 : Passifs financiers

Note 21 : Passifs courants

Note 22 : Passifs éventuels

Note 23 : Information relative aux parties liées

Note 24 : Impôts

Note 25 : Charges de personnel

Note 26 : Autres produits des activités courantes

Note 27 : Frais de recherche et développement

Note 28 : Autres produits et charges opérationnels

Note 29 : Résultat Financier

Note 30 : Résultat par action

Note 31 : Effectif moyen

Note 32 : Engagements financiers

Note 33 : Rémunération des organes sociaux – modalités de rupture des mandats sociaux

Note 34 : Titres donnant accès au capital

Note 35 : Information relative à la juste valeur des actifs et passifs financiers

Note 36 : Gestion des risques

Note 37 : Tableau de variation de l'endettement financier net

PRESENTATION

Les présents comptes consolidés intermédiaires sont établis par ALPHA M.O.S, société anonyme de droit français dont le siège est à Toulouse (31400) 20 avenue Didier Daurat.

ALPHA M.O.S est une société d'instrumentation qui conçoit, fabrique et commercialise, directement, via ses filiales et via des distributeurs:

- une gamme complète d'équipements innovants dédiés à la caractérisation olfactive, gustative et visuelle : nez, langues et yeux électroniques, ainsi que des instruments plus généraux de chromatographie,
- des systèmes de mesure en continu des nuisances olfactives en environnement,
- des services d'analyse sensorielle ou chimique en amont ou en accompagnement de la vente des produits
- des dispositifs spéciaux de préparation et extraction d'échantillons, en complément des produits, pour automatiser les analyses chimiques.

Créée en 1993, la société est cotée sur EuroNext Paris Eurolist – Compartiment C (FR0000062804 ALM) depuis 1998.

NOTE 1 : FAITS MAJEURS DE LA PERIODE

Le 1^{er} semestre de l'exercice 2013/2014, courant du 1^{er} octobre 2013 au 31 mars 2014, a été marqué par les événements suivant :

- déclaration de cessation de paiement le 29 novembre 2013 auprès du Tribunal de Commerce de Toulouse et ouverture le 10 décembre d'une procédure de redressement judiciaire avec une période d'observation initiale de 6 mois,
- la société a demandé en date du 18 novembre 2013, la suspension de la cotation des ses titres sur EuroNext et a maintenu ladite suspension depuis la déclaration de cessation des paiements et le jugement d'ouverture,
- la mise en œuvre d'un plan de restructuration et de réduction des coûts d'exploitation, afin de rétablir l'équilibre économique de la société ; à ce titre la société a réduit largement ses effectifs en France et au sein des filiales étrangères, en adaptant en conséquence son organisation et redéployant ses compétences au travers d'un plan de sauvegarde autorisé par ordonnance du 7 mars 2014,
- la mise en oeuvre de décisions de recentrage ou meilleure focalisation sur les secteurs et les activités les plus rémunérateurs afin d'améliorer le niveau de marge. A ce titre la société a été amenée à dénoncer le contrat Perséides avec la société Thales Communication et Security.
- encaissement en février de la totalité du Crédit Impôt Recherche 2012, soit un montant de 445 kEuros,
- la poursuite de la recherche de partenaires financiers et investisseurs dont l'objectif est de reconstituer un niveau suffisant de fonds de roulement et d'accompagner le lancement de nouveaux produits autour des microcapteurs (essentiellement grand public, applications smartphone, électroménager et domotique, surveillance et sécurité...).

NOTE 2 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les événements significatifs postérieurs à la clôture sont les suivants :

- concernant le contrat Perséides et suite au courrier en date du 13 novembre 2013 notifiant des pénalités de retard à titre provisoire de 1.266.426,67 €, un projet d'accord a été trouvé prévoyant que la société Thales renonce à la créance présentée tandis qu'AlphaMOS soutiendra Thalès pour la reprise à son compte des travaux d'AlphaMOS relatifs à ce contrat avec la DGA. Un audit contradictoire doit être réalisé prochainement afin d'obtenir la signature d'un accord transactionnel définitif,
- par jugement du 17 juin 2014, le Tribunal de Commerce de Toulouse a prononcé le renouvellement de la période d'observation compte tenu des progrès de la situation de l'entreprise et de l'éventualité d'un plan de continuation.

NOTE 3 : CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

L'attention du lecteur est attirée sur l'ouverture en date du 10 décembre 2013 d'une procédure de redressement avec période d'observation initiale jusqu'au 10 juin 2014, prolongée pour une nouvelle durée de six mois par jugement du 17/06/2014.

Dans ce cadre, sous les hypothèses d'activité retenues par la direction de la société au jour d'élaboration du présent document, la société considère être en mesure de faire face à ses dépenses d'exploitation courante et d'avoir restauré des conditions d'exploitation économiquement viables avant la fin de la période d'observation.

Il est cependant rappelé que le Tribunal de Commerce peut, en application de l'article L631-16 du Code de Commerce, mettre fin à la période d'observation s'il apparaît au cours de celle-ci que la société dispose des sommes suffisantes pour désintéresser les créanciers et qu'il peut aussi mettre fin à la poursuite de l'activité à tout moment en application de l'article L631-15 du Code de Commerce.

Il résulte de cette situation une incertitude sur la continuité d'exploitation.

NOTE 4 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés IFRS présentés concernent le premier semestre de l'exercice 2013/2014, courant du 1^{er} octobre 2013 au 31 mars 2014 pour Alpha Mos S.A. (France), société consolidante, et ses filiales.

1. Référentiel comptable

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 modifié, les comptes consolidés semestriels du groupe Alpha Mos au 31 mars 2014 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne à la date de clôture des comptes.

Les normes et interprétations retenues pour l'élaboration des comptes consolidés semestriels au 31 mars 2014 sont identiques à ceux appliqués dans les comptes consolidés annuels arrêtés au 30 septembre 2013.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes, interprétations et amendements dont l'application est obligatoire pour la première fois sur les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2013.

Celles-ci portent sur :

- la révision de la norme IAS 19, relative aux avantages du personnel, portant principalement sur la suppression de la méthode du corridor et la comptabilisation directe des écarts actuariels en autres éléments du résultat global
- ◆ la norme IFRS 13 – Evaluation de la juste valeur, fournissant un cadre de référence sur la façon de mettre en œuvre l'évaluation à la juste valeur,
- ◆ amendement de la norme IFRS 7 – Instruments financiers – Informations à fournir, visant les effets potentiels ou réels d'accords de compensation
- ◆ l'amélioration annuelle des IFRS (2009-2011) visant à amender :
 - IAS 1 – Présentation des états financiers
 - IAS 16 – Immobilisations corporelles
 - IAS 32 – Instruments financiers : Présentation
 - IAS 34 : Information financières intermédiaire

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers présentés.

Enfin, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union Européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 31 mars 2014

2. Comptes consolidés

Les comptes consolidés de l'exercice 2013/2014, portant sur la période 1^{er} octobre 2013 au 31 mars 2014, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 19 juin 2014. Ils sont libellés en euros.

3. Méthode de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Alpha Mos S.A. exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

4. Conversion des comptes des filiales étrangères

Les filiales ont pour monnaie de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Leur bilan est converti au taux de clôture; leur compte de résultat est converti au taux moyen mensuel de l'exercice. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées en écart de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés.

5. Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes consolidés au 31 mars 2014 n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

6. Recours à des estimations

L'établissement des comptes consolidés en conformité avec les principes énoncés ci-dessus oblige les dirigeants du Groupe à faire des estimations et à émettre des hypothèses qui affectent les montants consolidés des actifs et des passifs ainsi que les montants des charges et des produits enregistrés durant l'année dans le compte de résultat. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principaux postes concernés par ces estimations sont les suivants : les provisions sur stocks, les provisions pour risques et charges et les dépréciations sur les comptes clients.

Les stocks font l'objet d'une provision pour dépréciation après analyse par famille de matériel stocké et/ou ligne à ligne pour l'ensemble des références en stock, lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'inventaire.

Les risques ont fait l'objet d'une analyse par dossier objet d'une réclamation d'un tiers ou susceptible de donner lieu à une réclamation.

7. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires (chiffre d'affaires) réalisé par le Groupe Alpha MOS se composent principalement de ventes de produits finis (nez, langues et oeils électroniques, chromatographes, échantillonneurs) dont le fait générateur de l'enregistrement en comptabilité est la livraison.

Le produit des activités ordinaires correspondant à des prestations de services (études, travaux de recherche et développement..) est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation effective de ces prestations.

Conformément à la norme IAS 18 « Revenus », les ventes sont enregistrées en compte de résultat lorsque la quasi totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur.

Le produit des activités ordinaires correspondant à des contrats de sous-traitance est comptabilisé en fonction du pourcentage d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture. Les produits du contrat sont rattachés aux coûts encourus pour parvenir au degré d'avancement. Lorsqu'il est probable que le total des coûts du contrat sera supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est immédiatement comptabilisée en charges. Aux premiers stades du contrat, si le résultat de celui-ci ne peut-être estimé de façon fiable, les produits du contrat ne sont comptabilisés qu'à concurrence des coûts encourus dont le recouvrement est attendu.

8. Autres produits des activités courantes

Ils incluent principalement les subventions reçues dans le cadre de programmes de développement comptabilisées au prorata de l'avancement du projet et le crédit d'impôt recherche.

9. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte :

- des Autres produits et charges opérationnels, qui comprennent principalement l'effet :

- o des pertes et profits et variations de provisions couvrant des événements exceptionnels, c'est-à-dire soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement,
- o des plus ou moins values ou dépréciations d'actifs,
- du résultat financier,
- des impôts courants et différés

10. Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Conformément à la norme, les impôts différés actifs et passifs sont compensés pour une même entité fiscale.

Les impôts différés sont valorisés au taux d'impôt propre à chaque société, et notamment au taux normal de 33,33 % pour la société mère.

Compte tenu de l'incertitude sur la recouvrabilité des Impôts Différés Actifs, ils ne sont pas reconnus. A titre d'information, le montant théorique des Impôts Différés Actifs au 31 mars 2014 s'élevait à 5.169 k€.

11. Frais de recherche et de développement

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut :

- démontrer son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- évaluer précisément les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement,
- évaluer le coût de cet actif de façon fiable.

Le Groupe suit l'évolution de ses projets de développement individuellement. A partir du moment où les conditions énoncées dans la norme sont réunies, les frais identifiés sur le plan analytique sont activés net des subventions ou aides publiques en conformité avec IAS 20. L'amortissement est calculé sur les durées standards suivantes :

- Projets de développement de logiciels : 3 ans
- Projets de développement d'instruments : 5 ans.

Ce rythme peut être accéléré en fonction des perspectives de rentabilité par projet. Ainsi, la Société revoit, lors des Situations semestrielle et annuelle, le chiffre d'affaires réalisé sur chaque projet, la marge dégagée et les prévisions d'activité. Lorsque les réalisations sont inférieures aux hypothèses initiales en termes de marge, la Société procède à la dépréciation du projet par voie de provision.

Des provisions pour dépréciation ou un amortissement exceptionnel sont constatés lorsqu'il apparaît que les avantages économiques attendus ne sont pas atteints.

12. Autres immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les autres immobilisations incorporelles correspondent principalement aux frais de dépôt de brevet (frais de dossiers) validés ou en cours de validation. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur une durée d'utilisation estimée à 10 ans dès que leur validation est effective.

13. Ecart d'acquisition (Goodwill)

La norme IFRS3 révisée est applicable à compter de l'exercice ouvert au 1^{er} octobre 2009. En application d'IFRS3R, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Le coût d'une acquisition est mesuré à la juste valeur de la contrepartie remise le jour de l'acquisition.

Pour chaque regroupement d'entreprise, l'acquéreur doit décider de la manière de mesurer la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise, soit à sa juste valeur soit au montant de sa quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise. Les frais d'acquisition supportés sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle les services correspondants sont reçus.

Lorsque le Groupe acquiert une entreprise, il évalue les actifs et passifs de l'entité acquise à leur juste valeur - sauf exceptions. Lorsque le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, l'investissement détenu par l'acquéreur antérieurement à la prise de contrôle est mesuré à sa juste valeur à la date d'acquisition et la différence avec sa valeur comptable antérieure est reconnue en résultat en application d'IFRS 3R.

L'excédent de la somme du coût d'acquisition et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise par rapport au solde net des montants des actifs identifiables acquis et des passifs repris évalués à la juste valeur est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition.

Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part d'intérêt revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise ou à la juste valeur de l'ensemble des actifs nets de l'entité acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat.

Les ajustements de prix sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1^{er} octobre 2009 ont été comptabilisés selon la norme IFRS3 antérieure en application de laquelle, notamment, les frais d'acquisition étaient incorporés dans l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition comptabilisé séparément fait l'objet d'un test de dépréciation conformément à la méthode décrite ci-dessous.

Il est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition sont irréversibles.

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat opérationnel, sur une ligne «Dépréciations de l'écart d'acquisition».

Pour le test de perte de valeur, les écarts d'acquisition sont rattachés aux Unités Génératrices de Trésorerie (ou groupes d'UGT) identifiés au sein du Groupe. Une UGT correspond à un ensemble homogène générant des flux de trésorerie identifiables et indépendants d'autres UGT.

14. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. Sauf cas particuliers, les valeurs résiduelles sont nulles. La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Pilotes et prototypes	Linéaire	3 ans
Matériel industriel	Linéaire ou dégressif	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans
Agencements, aménagements, installations	Linéaire	10 ans

15. Contrats de location financement

Les biens mobiliers détenus par voie de contrats de location sont comptabilisés au bilan quand la réalité économique du contrat correspond à un transfert de la propriété du bien et à un financement au regard de l'IAS 17.

16. Autres Actifs non courants

Les autres actifs non courants correspondent aux impôts différés actifs ainsi qu'à la quote-part du crédit d'impôt recherche dont le dénouement prévu à ce jour va au-delà d'un an.

Il est rappelé qu'en raison des incertitudes sur leur recouvrabilité future, les impôts différés actifs ne sont pas reconnus (voir 4.10 supra).

17. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est passée en revue et en cas d'apparition d'indices de perte de valeur et au moins une fois par an pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinies.

18. Stocks et encours

Les matières premières figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition hors frais de transport selon la méthode du « premier entré, premier sorti » (Méthode F.I.F.O).

Les produits finis figurent à l'actif pour leur coût de revient qui intègre le coût de la matière première, les coûts de sous-traitance ainsi que les frais de main d'œuvre internes relatifs au contrôle qualité des capteurs.

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués selon leur coût d'acquisition ou leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

19. Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement, y compris les instruments dérivés, et la trésorerie. Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par les normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », IAS 32 « Instruments financiers – Présentation », IFRS 7 « Instruments financiers – Informations à fournir ».

Comme indiqué en Notes 10 et 16 infra, les Valeurs mobilières de placement nanties ont été reclassées en Immobilisations Financières à compter de l'exercice 2012/2013.

Par ailleurs, la valeur nette du contrat de liquidité a été imputée sur les réserves consolidées à compter de l'exercice 2012/2013 (avec retraitement de 2011/2012 pour comparabilité), en application d'IAS 32.

19.1. Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti. Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, et la part non amortie des coûts d'acquisition. La perte de valeur éventuelle est enregistrée en compte de résultat.

Actifs détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus par l'entreprise principalement dans l'objectif de les céder à court terme sont classés dans la catégorie des actifs détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant comptabilisées en résultat.

19.2 Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

A l'exception des instruments dérivés, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

19.3 Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Le Groupe couvre ponctuellement les positions de change à l'aide de contrats de vente à terme. Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur.

Les instruments dérivés utilisés par le groupe peuvent être désignés comme instruments de couverture de flux futurs de trésorerie qui permettent de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

La comptabilité de couverture est applicable si la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place et si l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes pour les couvertures de flux futurs de trésorerie : la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie de la situation nette, la variation de juste valeur de la partie couverte de l'élément couvert n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en 'Résultat financier'. Les montants enregistrés en situation nette sont repris au compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts.

La société n'a qualifié aucun instrument de couverture à la clôture de la période.

Elle n'a utilisé aucun instrument de couverture sur la période.

20. Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

21. Indemnités de départ à la retraite

Conformément à la norme IAS 19 révisée « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés de la société mère sont intégralement provisionnés, et représentent le montant actualisé et probabilisé des indemnités conventionnelles inhérentes aux départs en retraite, et augmentées des charges assises sur les rémunérations.

Les évaluations sont effectuées en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. La méthode de calcul intègre principalement une hypothèse de date et de modalité de départ à la retraite, un taux d'actualisation financière, un taux d'inflation, et des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Il n'y avait pas d'écarts actuariels non comptabilisés à la date de passage aux normes IFRS. Les écarts actuariels sont comptabilisés en capitaux propres. L'application rétrospective d'IAS 19 révisée n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers historiques présentés.

22. Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le CICE comptabilisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014 s'élève à 25 492 €.

Le traitement comptable de ce crédit d'impôt a été opéré par le débit du compte « 444400 Etat CICE » et par le crédit du compte « 645840 CICE ».

La comptabilisation de ce crédit d'impôt au crédit d'un compte de charges de personnel vient diminuer le poids des charges de personnel sur l'exercice. Cette baisse des charges de personnel entraîne une amélioration de l'excédent brut d'exploitation (EBE) et améliore dans la même proportion le résultat d'exploitation.

23. Plans de souscription et d'achat d'actions

Des options d'achat et de souscription d'actions peuvent être accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale (car il s'agit de plans dénoués en instruments de capitaux propres). La valeur des options est estimée selon les pratiques courantes de marché (modèle de Black & Scholes). Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité - période d'acquisition des droits - avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1er janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés.

24. Subventions publiques

Le dispositif français de Crédit Impôt recherche est considéré comme une subvention publique.

La part des sommes correspondant au Développement de produits spécifiques est classée en moins des actifs et imputée au compte de résultat au même rythme que l'amortissement des actifs correspondant, en diminution de la charge d'amortissement. La part correspondant aux travaux de recherche est comptabilisée en Autres Produits des activités courantes.

NOTE 5 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Raison sociale	Forme	Siren	Capital social (en monnaie locale)	siège	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
Alpha MOS	SA	389.274.846	833.809	Toulouse (31)	société mère	société mère	IG
Alpha MOS America	Inc (USA)	-	2.114.779	Maryland	100 %	100 %	IG
Alpha MOS UK	Ltd UK	-	2	Coventry	100 %	100%	IG
Alpha Mos Japan	KK (Japan)	-	10.000.000	Tokyo	100%	100%	IG
Alpha MOS (Shanghai) Instruments Trading Co	WOFE		1 000 002	Shanghai	100%	100%	IG

Alpha MOS UK n'a pas d'activité significative depuis le 1^{er} octobre 2000.

NOTE 6 - ECART D'ACQUISITION

Alpha Mos S.A. a acquis le 11 juillet 2008 la totalité des parts sociales de la société française Périchrom installée en région parisienne et dont l'objet social est la fabrication et la vente de matériels et consommables destinés aux laboratoires.

La société Perichrom a été absorbée par Alpha MOS SA au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2011.

L'acquisition de la société Périchrom a généré un écart d'acquisition de 484 K€ qui s'établit comme suit:

Prix d'acquisition	440 k€
Ajustement de prix	- 47 k€
Frais d'acquisition intégrés au coût des titres	76 k€
Capitaux propres de la société Périchrom au 11/07/2008	<u>15 k€</u>
Ecart d'acquisition	484 k€

Conformément à IAS 36, la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'écart d'acquisition de Périchrom est affecté est appréciée en fonction de la plus forte valeur entre:

- la valeur d'utilité appréciée sur la base des cash-flows futurs de trésorerie actualisés
- la juste valeur diminuée des coûts de cession.

Suite au test réalisé au 30 septembre 2013, la société avait comptabilisé sur l'exercice une perte de valeur de 55 k€. Le test réalisé au 31 mars 2014 n'a pas induit de dépréciation complémentaire.

Les principales variables retenues sont les suivantes: Taux de croissance à l'infini = 0%, Taux d'actualisation : 15%.

Une variation du taux de marge brute de 1% ou une variation du taux d'actualisation de 2% de plus nécessiterait une dépréciation complémentaire.

NOTE 7 - INFORMATION SECTORIELLE

Alpha M.O.S. n'opère que sur un seul secteur d'activité (instrumentation).

Sur le plan géographique, le Groupe commercialise ses produits aux Etats-Unis à travers sa filiale américaine et au Japon par l'intermédiaire de sa filiale Alpha Mos Japan.

Sur la période, et comme au cours de l'exercice 2012/2013, la filiale chinoise créée en 2011 a exercé une activité commerciale et de support technique, les ventes sur la zone étant réalisées directement par la société-mère.

La société mère opère sur le reste du monde.

Aucun client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé du groupe.

La répartition par zone géographique s'analyse comme suit:

	Social Alpha Mos America Inc	Social Alpha Mos Japan	Social Alpha Mos Chine	Social Alpha Mos France	Elimination	Total
Au 31 mars 2014						
Chiffre d'affaires (1)	593	1 117	106	2 245	-490	3 573
Valeur comptable des actifs (2)	315	867	169	4 759	-954	5 157
Résultat opérationnel	66	65	-235	-1 409	328	-1 185
Investissements corporels et incorporels (2)	0	1	0	28		28
						0
Au 30 septembre 2013						
Chiffre d'affaires (1)	1 250	2 715	164	6 357	-1 616	8 870
Valeur comptable des actifs (2)	186	1 016	295	5 466	-927	6 036
Résultat opérationnel	-296	183	-353	-2 198	694	-1 970
Investissements corporels et incorporels (2)	0	9	4	365		378
						0
Au 31 mars 2013						
Chiffre d'affaires (1)	549	1 228	39	3 110	-689	4 237
Valeur comptable des actifs (2)	509	879	307	6 408	-1 630	6 473
Investissements corporels et incorporels (2)	0	8	0	98		106

(1) Selon la situation géographique

(2) Selon l'implantation géographique des actifs

NOTE 8 - TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeurs brutes	30/09/2013	Augmentations de la période	Diminutions de la période	31/03/2014
Frais R&D	953	62	-27	988
Brevets	313	0	0	313
Brevets en cours de validation	27	19	0	46
Logiciels	100	0	0	100
Logiciels en cours	2	0	-2	0
Total	1395	82	-29	1448
Amortissements et Dépréciations	30/09/2013	Augmentations de la période	Diminutions de la période	31/03/2014
Amortissement & Déprec des frais de R&D	348	50	-38	360
Amortissement & Déprec des brevets	220	9	0	229
Amortissement & Déprec logiciels	98	1	-2	97
Total	665	61	-40	686
<u>Valeur nette</u>	<u>730</u>			<u>762</u>

L'évolution des frais de R&D immobilisés au cours de l'exercice intègre les charges immobilisées conformément aux principes d'IAS38.

En sus de l'amortissement des frais de R&D, il avait été comptabilisé sur l'exercice 2012/2013 une provision de 125 k€ pour dépréciation desdits frais correspondant aux projets Object World et OptiCook.

Sur le 1^{er} semestre compte-tenu des difficultés économiques persistentes, il a été choisi de ne pas activer les dépenses de R&D sur ces deux projets.

NOTE 9 - TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs brutes	30/09/2013	Augmentations	Cessions de	31/03/2014
		de la période	la période	
Installations générales	212	4	-1	215
Installations Techniques, Matériel et Outillage	870	1	-2	869
Matériel de bureau & Informatique				0
Mobilier de bureau	210	4	-5	209
Véhicules	32	0	-1	31
Véhicules en location financement	61	0	0	61
	0			
Total	1 385	9	-9	1 385
Dont écart de conversion				
Amortissements et Dépréciations		Augmentations	Cessions de	
	30/09/2013	de la période	la période	31/03/2014
				4
Amort. & Dépréc. Installations générales	148	7	0	155
Amort. & Dépréc. Install. Tech, Matériel et Outillage	635	74	-7	702
Amort. & Dépréc. Matériel bureau et Informatique	0			0
Amort. & Dépréc. Mobilier de bureau	192	8	-1	198
Amort. & Dépréc. véhicules	30	1	0	30
Amort. & Dépréc. Véhicules en location financière	61	1	0	62
	0			
Total	1 065	90	-8	1 148
Valeur nette	320			237

NOTE 10 - TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Valeurs brutes	30/09/2013	Augmentations	Diminutions	31/03/2014
		de la période	de la période	
Prêts	47	4	-7	44
Dépôts et cautionnements	109	35	-14	130
Valeurs mobilières de placement	45	0		45
Total	200	39	-21	219
Dont écart de conversion				
Provision sur dépôt et cautionnement	-7		7	0
Total	-7	0	7	0
Valeur nette	193			219

Les variations n'appellent pas de commentaire particulier.

A noter qu'à compter de l'établissement de la situation au 31 mars 2013, afin d'améliorer la lisibilité des états financiers, les valeurs mobilières de placement faisant l'objet d'un nantissement au bénéfice d'un tiers à titre de garantie sont classées dans les immobilisations financières. Ces valeurs apparaissaient dans les Actifs courants – placement à court terme dans les précédents documents financiers.

NOTE 11 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Au titre du 1^{er} semestre 2014, la créance en germe de Crédit d'Impôt Recherche au titre du premier trimestre 2014 (représentant un montant de 111 K€) qui est recouvrable à partir d'octobre 2015 a été classée en Autres actifs non courants.

Il est précisé que le Crédit Impôt Recherche au titre de l'exercice 2013 (représentant un montant de 409 k€ nets) est classé en autres actifs courants, compte tenu de la possibilité théorique de mobiliser cette créance.

Il est rappelé que compte tenu de l'incertitude sur la recouvrabilité des impôts différés actifs, ces derniers ne sont pas activés par le groupe dans les comptes consolidés (voir Note 4 supra).

Le groupe ne détient pas d'autres actifs non courants au 31 mars 2014.

NOTE 12 - STOCKS ET EN-COURS

Valeurs brutes	31/03/2014	30/09/2013	31/03/2013
Matières premières	982	978	1 117
Produits finis	162	233	214
Total	1 144	1 211	1 331
Provisions	31/03/2013	30/09/2013	31/03/2013
Matières premières	353	356	339
Produits finis	105	128	67
Total	458	484	406
Valeur nette	686	727	925

L'ensemble des stocks de Matières premières sont localisés chez Alpha MOS SA.

NOTE 13 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Valeur Brute	Montant Total	Moins d'un an	Moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Clients douteux	167	61	51	55
Clients et comptes rattachés	1 541	1 246	295	
Total	1 709	1 307	346	55
Provisions pour dépréciation	513	112	346	55
Valeur Nette	1 196	1 196	0	0
<i>Rappel 30/09/2013 - Valeur nette</i>	<i>1 264</i>	<i>1 241</i>	<i>23</i>	<i>0</i>

Le poste Clients intègre un montant de 71 k€ de créances affacturées antérieurement au 31 mars 2014 (contre 426 k€ au 30 septembre 2013).

Par ailleurs, il reste à percevoir au 31 mars 2014 un montant net de 29 k€ sur le factor qui est inscrit en autres actifs courants.

Sur les créances échues à moins d'un an, la maturité est la suivante (en k€):

- Moins de 30 jours	464
- Entre 31 et 60 jours	49
- Entre 60 et 90 jours	36

Compte tenu de la résiliation du contrat avec Thales en application en application L622-13 du Code de Commerce, par courrier recommandé en date du 31 janvier 2014, la société avait constitué à titre conservatoire au 30 septembre 2013 une provision pour dépréciation du montant HT des factures à établir au titre du contrat figurant dans les comptes, soit 217 k€. Cette provision a été conservée dans l'attente du dénouement des opérations d'arrêt du contrat.

NOTE 14 – EVOLUTION DES PROVISIONS SUR ACTIF

Provisions pour dépréciation	30/09/2013	Dotations de la période	Reprises Utilisées	Reprises non utilisées	31/03/2014
sur Immobilisations Incorporelles	210	12		12	210
sur Immobilisations Corporelles					0
sur Immobilisations Financières	8			8	0
sur Créances douteuses	372	163		22	513
sur Stocks et En-Cours	484	60		86	458
Total	1074	235	0	128	1181

Les dotations pour créances douteuses concernent deux impayés clients de la société mère pour un total de 84 k€ et la dernière facture Thalès pour 79 k€, incluse dans le règlement global du litige –cf Note 2- et provisionnée à ce titre.

NOTE 15 – AUTRES ACTIFS COURANTS

	31/03/2014	30/09/2013	31/03/2013
Autres actifs courants	771	627	571
Crédit Impôt Recherche	409	445	524
Charges constatées d'avance	106	170	198
Total	1 286	1 242	1 294

Les autres actifs courants sont composés principalement de créances fiscales (TVA déductible à récupérer - CICE), de créances sur le factor dont le dépôt de garantie, ainsi que d'avances versées aux fournisseurs.

La créance de CIR comprend la créance au titre de l'année civile 2013.

NOTE 16 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de 45 k€ en France en SICAV nanties en garantie d'un prêt à moyen terme LCL et reclassées en immobilisations financières (voir Note 10).

La trésorerie se répartissait comme suit (contrepartie en k€) au 31 mars 2014 :

France	215 k€
Etats Unis	100 k€
Japon	168 k€
Chine	25 k€
Total	508 k€

NOTE 17 – COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31 mars 2014, le capital social était composé de 4.169.047 titres d'une valeur nominale de 0,2 €.

Catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de période	Créés pendant la période	Remboursés pendant la période	En fin de période
Actions ordinaires	0,2 €	4 169 047	0	0	4 169 047

La société ne détient aucun titre en propre au 31 mars 2014, hormis ceux dédiés à l'animation du titre via un contrat de liquidité.

Au 31 mars 2014, il restait 32.198 titres sur le contrat de liquidité (au 30 septembre 2013: 23 343 titres).

NOTE 18 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour	30/09/2013	Dotations	Reprises	Reprises	31/03/2014
		de la période	Utilisées	non utilisées	
Litiges	381	47			428
Indemnités de Départ en Retraite	84	2			86
Pertes à Terminaison	27				27
Remboursement de Subventions	29				29
Total	521	49	0	0	570

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe peut faire l'objet de procédures judiciaires et de contrôles fiscaux, douaniers ou administratifs.

Le Groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis-à-vis d'un tiers pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante. Le Groupe se défend devant les tribunaux chaque fois qu'il s'estime dans son droit. Des provisions relatives à chaque risque sont constituées au fur et à mesure en fonction des avis d'experts et du stade d'évolution de chaque dossier traité individuellement.

Il existe plusieurs litiges prud'homaux et commerciaux en cours ayant conduit à augmenter de 47 k€ les provisions en la matière.

Sur les autres risques, la société a estimé avoir constitué au 31 mars 2014 des provisions suffisantes.

L'attention du lecteur est attirée sur la Note 22 Passifs Eventuels.

NOTE 19 – INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

Les engagements de retraite de la société française (Indemnité de Fin de Carrière) reposent sur les hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : 4 % au 31 mars 2014
- Taux de progression des salaires : 3,3 % pour les cadres et 3,3% pour les non cadres,
- Taux de rotation du personnel : 11.5% (en moyenne, décroissant avec l'ancienneté),
- Table de mortalité : TV et TD 88-90
- Age de départ : 65 ans pour les cadres et les non-cadres

La provision calculée au 31 mars 2014 selon ces hypothèses s'élève à 86 k€ et impacte ainsi le résultat consolidé de la période pour 2 k€.

NOTE 20 – PASSIFS FINANCIERS

Valeur Brute	Montant	Courants	Non-Courants
	Total	(moins d'1 an)	plus d'1 an)
Emprunts bancaires et assimilés	1903	576	1327
Intérêts courus non-échus	2	2	0
Total	1905	578	1327
<i>Rappel 30/09/2013</i>	<i>2265</i>	<i>718</i>	<i>1547</i>

La société n'a contracté aucun nouvel emprunt au cours de la période.

Aucun des emprunts soucrits ne comporte de covenant.

LCL : Prêt de 300 k€ sur 5 ans souscrit en Septembre 2009 amortissable trimestriellement par échéances constantes. Taux fixe de 3,90 %. Ce prêt est garanti par le nantissement de SICAV.
Capital restant dû au 31 mars 2014 : 65 k€,

Total Développement Régional : Prêt de 300 k€ sur 5 ans souscrit en Juin 2012 amortissable mensuellement avec un différé de 24 mois. Taux fixe de 1 %. Le solde du concours soit 100 k€ a été débloqué en mai 2013.
Capital restant dû au au 31 mars 2014 : 300 k€,

BPIFrance (OSEO) : Prêt PTZ Innovation de 480 k€ sur 26 trimestres souscrit en Juillet 2012 amortissable trimestriellement avec un différé de 11 trimestres. Taux 0 %. Ce prêt a pour objet le financement d'un programme de développement technique.
Capital restant dû au au 31 mars 2014 : 480k€,

BPIFrance (OSEO) : Prêt Export de 150 k€ sur 6 ans souscrit en Janvier 2012 amortissable trimestriellement avec un différé d'un an. Taux fixe de 5,47 %. Ce prêt est garanti à 60 % par le Fonds international. Un dépôt de garantie de 7,5 k€ a été constitué. Il figure dans les dépôts de garantie en Immobilisations financières. Assurance du dirigeant.
Capital restant dû au au 31 mars 2014 : 128 k€,

BPIFrance : Prêt de 23 k€ en mobilisation de la créance CICE de 2013 (28 k€), souscrit en septembre 2014 et remboursable à règlement de l'Etat. Taux variable E1M+3%. Pas d'autre garantie que la cession de créance.
Capital restant dû au au 31 mars 2014 : 23 k€,

BNP-Paribas : En préfinancement des dépenses de prospection relatives à Amérique Latine, Alpha Mos avait souscrit en juin 2012 un crédit auprès de BNP Paribas d'un montant de 250 k€ à échéance du 30 juin 2013. Taux variable EURIBOR 3 mois + 3 %. Amortissable en totalité à l'échéance.

En date du 30 juin 2013, la Société n'avait pas amorti le concours FAP qui venait à échéance. Elle avait au préalable sollicité auprès du prêteur un délai supplémentaire d'amortissement. En juillet 2013, le COFACE avait confirmé à la Société le versement d'un montant de 81 k€ au titre de l'Assurance Prospection Amérique Latine (1ere année) préfinancée par le concours FAP non amorti, devant revenir au prêteur au titre d'une délégation de paiement.

La COFACE ayant par ailleurs confirmé la poursuite du contrat et les garanties attachées au titre de l'exercice 2013/2014, les parties ont conclu en date du 30 septembre 2013 un protocole aux termes duquel un versement de 43.000 euros est intervenu le même jour. Le solde au 30 septembre 2013, soit 126.000 euros devant être amorti en 2 échéances mensuelles de 43.000 euros le 31 octobre 2013 et 30 novembre 2013 et une échéance finale de 40.000 euros le 31 décembre 2013. Seule l'échéance du 31 octobre a été réglée.

Capital restant dû au au 31 mars 2014 : 83 k€,

Il existe par ailleurs 4 contrats Assurance Prospection souscrits auprès de la COFACE, destinés au financement des opérations internationales. Dans ce cadre de ces contrats, COFACE verse à Alpha Mos durant le période contractuelle une quote-part des dépenses engagées au titre de la prospection sur les pays concernés. A l'issue de cette période de prospection, les montants doivent être amortis sur une durée de 48 mois (Japon) ou 60 mois (Inde/ Chine) en fonction des recettes réalisées par Alpha Mos, directement ou par ses filiales, sur la zone objet de la garantie.

Le contrat afférent au Japon est entré dans sa phase d'amortissement à compter du 1^{er} mai 2012. l'amortissement devait s'effectuer au prorata des ventes effectives et en tout état de cause devait être achevé au bout de quatre ans; aucun remboursement n'a eu lieu sur la période..

Capital restant dû au au 31 mars 2014 : 121 k€

Le contrat afférent à l'Inde est entré en phase d'amortissement à compter du 1^{er} Janvier 2013.

Le contrat afférent à la Chine est entré en phase d'amortissement à compter du 1^{er} Avril 2013.

Dans les deux cas, l'amortissement s'effectue au prorata des ventes effectives et en tout état de cause doit être achevé au bout de quatre ans.

Compte tenu de l'aléa sur le rythme de remboursement, il a été décidé de comptabiliser le passif au prorata de la durée d'amortissement, ce qui conduit à identifier une partie à moins d'un an (Inde 20k€ et Chine 95 k€), le solde à plus d'un an (Inde 59k€ et Chine 285 k€), pour un total restant dû au au 31 mars 2014 de 459 k€,

Alpha Mos a par ailleurs conclu en Juin 2012 un nouveau contrat avec la COFACE pour la Zone Amérique Latine pour une période de gestion s'achevant au 31 mars 2015 et une phase d'amortissement comprise entre le 1^{er} Avril 2015 et le 31 mars 2019.

Compte tenu de l'aléa sur le rythme de remboursement, il a été estimé que celui-ci interviendrait à plus d'un an mais à moins de 5 ans (81 k€).

Capital restant dû au au 31 mars 2014 : 81 k€,

La société ne bénéficie pas de concours court terme sous forme de découvert.

Elle dispose d'outils de mobilisation de ses créances d'exploitation sous la forme d'affacturage auprès de Eurofactor et, pour les créances publiques y éligibles, de mobilisation auprès d'OSEO.

Au 31 mars 2014, les montants mobilisés à ce titre étaient les suivants :

• Eurofactor	72 k€	Plafond : sans
• OSEO	0 k€	Plafond : 400 k€

Les financements en location sont indiqués en Note 32.

Les dettes en Euros à plus d'un an représentent 1411 k€ en valeur brute et 1327 k€ en valeur actuelle.

La filiale japonaise a contracté un emprunt de 60 millions de yens (env. 600 k€).

Au 31 mars 2014, le solde du s'élevait à 197 k€, dont 56 k€ à moins d'un an.

Les passifs financiers à moins d'un an se répartissent comme suit :

Alpha MOS SA

• Prêt LCL	65 k€
• Prêt TOTAL	74 k€
• Prêt OSEO Export	38 k€
• Prêt BNP COFACE Amérique du Sud	83 k€
• COFACE Japon	121 k€
• COFACE Inde	20 k€
• COFACE Chine	95 k€
• Prêt OSEO mobilisation CICE	23 k€
• Interêts courus non échus	2 k€

Alpha MOS Japan KK

• Prêt bancaire	57 k€
-----------------	-------

NOTE 21 – PASSIFS COURANTS

	31/03/2014	30/09/2013	31/03/2013
Fournisseurs et comptes rattachés	1 402	1 326	1 281
Autres dettes	2 195	1 482	1 478
Produits constatés d'avance	854	755	520
Total	4 451	3 563	3 279

Les autres dettes comprennent les dettes fiscales et sociales, les acomptes versés par les clients et les subventions d'investissement.

NOTE 22 – PASSIFS EVENTUELS

- Divers litiges sont en cours à la date de clôture. Des provisions destinées à couvrir les risques ont été constituées pour un montant total de 571k€.
- THALES : un projet d'accord a été trouvé (cf Note 2) prévoyant que la société Thales renonce à la créance présentée tandis qu'AlphaMOS soutiendra Thalès pour la reprise à son compte des travaux d'AlphaMOS relatifs à ce contrat avec la DGA. Sous réserve de la signature d'un accord transactionnel définitif entre les parties, la charge estimée pour ce transfert est couverte par la provision qui avait été constituée au 30 septembre 2013. Nous n'identifions pas d'autre passif sur ce contrat.
- Droit individuel à la formation :
Le volume d'heures de formation cumulées au 31 mars 2014 s'élève à 3.675 heures (contre 3.522 heures au 30 septembre 2013).

NOTE 23 – INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES

Pour l'ensemble des membres de la Direction, le total des rémunérations est détaillé en note 33.

NOTE 24 – IMPOTS**24.1 Preuve de l'impôt**

Résultat comptable avant impôts au 31/03/2014	- 1.196
Impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidante	399
Différences permanentes	-1
Crédits d'impôt	91
Incidence des pertes fiscales sur le résultat	-571
Différentiels des taux d'imposition	-29
Autres	113
Charge d'impôt effective	1

24.2 - Déficits fiscaux :

Au 31 mars 2014, le montant des déficits reportables est le suivant :

Déficits fiscaux ordinaires France	11.343 k€	
Déficits fiscaux US	3.228 k€	(4.358 k\$)

L'imputation de ces déficits sur des bénéfices futurs ne peut pas s'envisager avec certitude à court terme. En conséquence, la société ne comptabilise pas les Impôts différés actifs.

NOTE 25 – CHARGES DE PERSONNEL

25.1 - Les charges de personnel incluent la valorisation des bons de souscription d'actions consentis au personnel qui est nulle pour la période.

25.2 – La répartition des charges de personnel sur la période est la suivante :

France	1.715 k€
Japon	256 k€
Etats-Unis	168 k€
Chine	85 k€

Le représentant en Inde est géré à travers un contrat de portage avec une société indienne dont il est salarié. Les honoraires de cette société sont enregistrés en Autres charges externes et n'ont pas été reclassés en Charges de Personnel. L'impact n'est pas significatif.

NOTE 26 – AUTRES PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES

	31/03/2014	30/09/2013	31/03/2013
Subventions d'Exploitation	13	24	14
Divers	45	68	36
Crédit d'Impôt Recherche	189	301	130
Total	247	393	180

Les subventions d'exploitation ont été reçues pour financer partiellement certains projets de recherche engagés par la société et un contrat CIFRE.

Le poste Divers comprend essentiellement des transferts de charges.

Le Poste Crédit Impôt Recherche est constitué du CIR calculé pour le semestre.

NOTE 27 – FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les charges directes de R&D hors coûts administratifs indirects s'élèvent pour la période à 508 k€ contre 558 k€ pour le 1^{er} semestre 2012/2013.

Ces charges sont constituées principalement des rémunérations du personnel employé à ces activités, des dépenses de fonctionnement directes (hors affectation de frais administratifs indirects) associées (études et prestations, fournitures et petit matériel), ainsi que des services extérieurs relevant de la même nature.

Ces charges sont comptabilisées exclusivement sur la société-mère consolidante, les filiales exerçant exclusivement une activité de commercialisation et de prestation de services associés.

Le montant ci-dessus s'entend avant activation d'une partie de ces charges en application d'IAS38.

NOTE 28 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les principaux postes comptabilisés en Autres produits et charges opérationnels sont :

	31/03/2014	30/09/2013	31/03/2013
Produits \ Charges sur exerc. antérieurs	48	0	37
Amendes et pénalités diverses	-8	0	-38
Produits \ Charges sur cessions d'immo.	0	-5	-2
Autres Produits(+) / Charges (-)	30	109	27
Total	70	104	25

NOTE 29 - RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier intègre :

	31/03/2014	30/09/2013	31/03/2013
Résultat de Change	-43	-125	39
Produits nets sur cession de VMP et juste valeur	10	0	0
Dotations \ Reprises sur provisions financières	0	0	0
Autres Produits \ Charges financiers	6	13	9
Total	-28	-112	47

NOTE 30 – RESULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période.

Le nombre moyen d'actions en circulation (4 169 047) est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social corrigées de la détention par le Groupe de ses propres actions (à travers le contrat de liquidité).

Le nombre maximum d'actions à créer en tenant compte de l'exercice de l'ensemble des instruments détaillés Note 34 est de 41 000. Ce nombre n'inclut pas les actions pouvant être créées au titre des délégations donnés au Conseil d'Administration par l'Assemblée générale du 27 Mars 2013 (Note 34)

Nombre d'actions dilué :	4 210 047
Résultat net par action :	- 0,29 €
Résultat net par action dilué :	- 0,28 €

NOTE 31 – EFFECTIF MOYEN

	31/03/2013	30/09/2013	31/03/2013
Effectif moyen France	50	53,5	54
- cadres (y compris mandataire social)	32	34,5	35
- non cadres	18	19	19
Effectif moyen Filiales	18	23	24
Total	68	76,5	78

NOTE 32 – ENGAGEMENTS FINANCIERS

Affacturage : Au 31 mars 2014, l'encours de créances cédées était de 71 k€. Le contrat d'affacturage ne comprend pas d'assurance-crédit et les impayés clients éventuels sont supportés par Alpha Mos. En conséquence, Alpha MOS supportant les risques de crédit et de retard de paiement, les créances ont été maintenues à l'actif. Les créances cédées à l'affactureur ne peuvent être cédées ou nanties au bénéfice d'un tiers.

Crédit-bail : Le groupe n'a pas de contrat de crédit-bail en cours.

Locations : La société a conclu un certain nombre de contrats de location relatifs à des véhicules, des équipements informatiques et bureautique et des logiciels. Le montant des loyers dus au titre de ces contrats s'élève à 68 k€ à moins d'un an et 40 k€ à plus d'un an.

Ventes et achats à terme de devises :

La société n'a pas formalisé une stratégie globale de couverture du risque de change. Elle n'a procédé à aucune opération de couverture de change à terme au cours de l'exercice. Toutes les opérations de change sont réalisées au comptant.

Au 31 mars 2014, la société n'avait aucun engagement à terme ou sur instrument dérivé.

Garanties données

Bénéficiaire	Nature	Montant
LCL (Prêt)	Nantissement titres	45 k€
Clients Inde	Garantie de bonne fin	19 k€

Garanties reçues

Objet	Nature	Montant
Prêt LCL (300k€)	Garantie OSEO sur 60 %	180 k€
Prêt OSEO (150 k€)	Garantie Fonds International	90 k€
Prêt Alpha MOS KK (60 MY)	Cautiion personnelle du dirigeant de filiale	60 MYens
Concours BNP	Participation en risque COFACE	200 k€
Location Informatique BNP	Garantie OSEO	102 k€
Garantie bancaire	Garantie à première demande Client Inde	7 k€

Engagements de retraite :

L'évaluation des engagements au titre de l'indemnité de départ à la retraite s'élève à 86 k€ (Voir Note 19)

NOTE 33 – REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION – MODALITES DE RUPTURE DES MANDATS SOCIAUX

La rémunération des organes de direction ne concerne que la rémunération du Président du Conseil d'Administration.

Elle se compose, avantages en nature compris, comme suit :

	31/03/2014	30/09/2013	31/03/2013
Traitement PDG avantages en nature compris en euros	81.962	171.887	82.426

L'Assemblée Générale du 27 mars 2013 a fixé au montant maximal de 30.000 euros les jetons de présence à verser aux administrateurs au titre de l'exercice 2012/2013.

Le Conseil d'Administration du 11 février 2014 n'a pas procédé au règlement des 30.000 euros de jetons de présence attribués aux administrateurs au titre de l'exercice 2012/2013, montant qui reste provisionné dans les comptes.

L'Assemblée Générale du 28 mars 2014 n'a pas fixé de montant pour d'éventuels jetons de présence à verser aux administrateurs au titre de l'exercice 2013/2014, et aucun montant n'a été versé au cours du semestre.

Il n'est prévu aucune modalité particulière de rupture des mandats sociaux.

NOTE 34 – TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL

L'Assemblée Générale, statuant en matière extraordinaire, a consenti diverses autorisations au Conseil d'Administration aux fins de donner accès au capital social.

Les programmes qui restaient actifs au 30 septembre 2013 et leur état d'utilisation au 31 mars 2014 sont détaillés ci-dessous :

Bons de souscription d'actions

La situation sur les trois plans qui avaient été autorisés est la suivante :

	BSA 2010	BSA 2011 #1
Date d'AG de décision	12/02/2010	28/03/2011
Date de 1er exercice	01/06/2010	29/03/2011
Date d'expiration	12/02/2014	28/03/2015
Nbre Total d'actions	269 000	67 826
dt réservé CAdmin	192 000	15 000
Prix de souscription	3,30 €	2,58 €
Solde à souscrire au 30/09/13	210 000	0
Nbre Souscrites au 31/03/14	0	0
Nbre Annulées au 31/03/14	269 000	67 826
Solde à souscrire au 31/03/14	0	0

Ces deux plans sont expirés et les bons non exercés sont caducs, tandis que l'autre plan avait déjà été totalement souscrit à la précédente clôture.

Aucun de ces plans ne donne plus accès au capital de la société.

Options de souscription d'actions

La situation sur le plan qui avait été autorisé est la suivante :

	Options 2009
Date d'AG de décision	31/03/2008
Date de 1er exercice	09/07/2013
Date d'expiration	09/07/2016
Nbre Total d'actions	79 000
dt réservé CAdmin	0
Prix de souscription	3,24 €
Nbre Souscrites au 31/03/14	0
Nbre Annulées au 31/03/14	38 000
Solde à souscrire au 31/03/14	41 000

La période n'a enregistré aucun exercice et les annulations résultent des départs de personnels éligibles.

Récapitulatif au 31 mars 2014

Plan	Prix	Nombre d'actions pouvant être créées	Dont Membres C.A
Options 2009	3,24 €	41.000	0
TOTAL		41.000	0

Dans l'hypothèse où la totalité des titres donnant accès au capital serait exercée, l'effet dilutif serait d'environ 1%.

Nouvelles autorisations

L'assemblée générale de la Société du 28 mars 2014 a de façon générale confirmé les délégations données au conseil d'administration.

Le tableau ci-dessous présente, de façon synthétique, les délégations en vigueur à la date de ce jour :

Nature de la délégation	Montant nominal maximal autorisé	Plafond global fixé	Durée de la délégation	Utilisation
Emission d'actions nouvelles avec maintien du DPS	800.000 €	1.000.000 €	27 mai 2015	Néant
Emission d'actions nouvelles sans maintien du DPS	800 000 €	1.000.000 €	27 mai 2015	Néant
Emission d'actions nouvelles en cas d'OPE	800 000 €	1.000.000 €	27 mai 2015	Néant
Emission d'actions nouvelles en rémunération d'apports en nature	10% du capital social	1 000 000 €	27 mai 2015	Néant
Emission d'actions nouvelles par placement privé	20 % du capital social	800.000 €	27 mai 2015	Néant
Augmentation de capital par incorporation de primes	400 000€	1 000 000 €	27 septembre 2014	Néant
Emission d'actions réservées aux salariés	3% du capital social	1 000 000 €	27 mai 2015	Néant
Attribution d'actions gratuites par voie d'émission d'actions nouvelles et/ou de rachat d'actions existantes au profit des salariés et des mandataires	10 % du capital social	1 000 000 €	27 mai 2015	Néant
Attribution de d'options de	10 % du	1 000 000 €	27 mai 2015	Néant

souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés et des mandataires	capital social			
---	----------------	--	--	--

Le plafond de 1 Million d'euros est commun à l'ensemble des opérations réalisées de manière combinée pendant la durée des délégations consenties.

Le texte intégral de l'ensemble des résolutions des Assemblées Générales du 27/03/2013 et du 28/03/2014 ayant consenti les délégations ci-avant résumées, ainsi que les textes des Rapports établis par les Commissaires aux comptes sur lesdites résolutions sont disponible sur le site de la Société : <http://www.alpha-mos.com/fr/alpha-mos/information-investisseurs.php> Rubrique Assemblée Générale Mixte.

Aucune des résolutions ci-avant décrite n'a été utilisée au 31 mars 2014, ni à la date d'arrêté des comptes consolidés.

NOTE 35 – INFORMATION RELATIVE A LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Il a été considéré que la valeur comptable des actifs et passifs financiers était représentative de la juste valeur au 31 mars 2014.

NOTE 36 – GESTION DES RISQUES

Cours de conversion des devises employées

Devises	31/03/2014	30/09/2013	31/03/2013
Dollar américain (1\$ = ...€)			
Cours de clôture	0,72527	0,74047	0,7809
Cours moyen	0,73020	0,761	0,764
Yen japonais (1JPY = ...€)			
Cours de clôture	0,007021	0,007588	0,008273
Cours moyen	0,007150	0,0082	0,00877
RMB chinois (1 RMB = ...€)			
Cours de clôture	0,116613	0,120999	0,125628
Cours moyen	0,119120	0,1221	0,12145

Risques de change

Chaque société du groupe réalise sa facturation dans sa devise nationale :

- France Facturation des clients hors groupe en Euros, et des filiales en devises
- Etats-Unis Facturation en Dollars américains
- Japon Facturation en Yens
- Chine Facturation en Yuans

La société n'a pas mis en place d'instrument financier de couverture du risque de change.

Risques de taux

Tous les engagements financiers de la société sont à taux / rémunération fixe.

Risques de liquidité

La Société Alpha MOS S.A. a été confrontée à un défaut de liquidité en novembre 2013 et a procédé à une déclaration de cessation des paiements le 29 novembre 2013. Cette décision n'affecte pas les filiales étrangères.

Cette situation a entraîné une augmentation mécanique du besoin en fonds de roulement par le durcissement des conditions de règlement des fournisseurs, tandis que les sources de financement court-terme se sont réduites à la mobilisation de créances (affacturation).

Il existe naturellement un risque qu'en cas de ventes insuffisantes, la société ne dispose pas d'un volume de créances à mobiliser suffisant ou que certaines créances de la société ne soient pas mobilisables par le factor en raison de la nature ou de la localisation des débiteurs.

Risques liés à l'exécution des contrats

Il existe un risque que, en cas d'inexécution totale ou partielle de ses obligations envers ses partenaires, la société puisse être redevable de pénalités. Notamment, il existe un risque en cas de retard de livraison de matériel ou d'exécution de contrats de services ou de développement.

NOTE 37 – TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

	31/03/2014	30/09/2013	31/03/2013
Trésorerie brute	508	857	679
Soldes bancaires débiteurs et concours bancaires courants	2	3	2
Trésorerie nette	506	854	677
Endettement financier brut	-1903	-2 263	-2 069
Endettement financier net	-1 398	-1 409	-1 392

Le détail de l'endettement financier est fourni en Note 20.

La variation des postes est explicitée par le Tableau des flux de trésorerie consolidé.

----- *fin du document* -----

Alpha M.O.S.

Période du 1^{er} octobre 2013 au 31 mars 2014

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

EURUADIT
Résidence Cap Wilson
81, boulevard Carnot
31000 Toulouse
S.A.R.L. au capital de € 350.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Toulouse

ERNST & YOUNG et Autres
1, place Alfonse Jourdain
B.P. 98536
31685 Toulouse Cedex 06
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Alpha M.O.S.

Période du 1^{er} octobre 2013 au 31 mars 2014

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Alpha M.O.S., relatifs à la période du 1^{er} octobre 2013 au 31 mars 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'il donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans la note 3 de l'annexe.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Toulouse, le 1^{er} juillet 2014

Les Commissaires aux Comptes

EURAUDIT



Julien Duffau

ERNST & YOUNG et Autres



Stéphanie Mounès

ALPHA



M . O . S

ALPHA M.O.S SA

EXERCICE 2013/2014

**ETAT CONSOLIDE
DE SITUATION FINANCIERE INTERMEDIAIRE
AU 31 MARS 2014**

ETAT DE SITUATION FINANCIERE - ACTIF

ACTIF		31/03/2014	30/09/2013	31/03/2013
	Notes	(6 mois)	(12 mois)	(6 mois)
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles	8	762 461	729 045	742 906
Ecart d'acquisition	6,14	428 921	428 921	448 921
Immobilisations corporelles	9	236 809	320 268	367 545
Immobilisations financières	10	218 525	193 175	200 557
Autres actifs non courants	11	111 390	273 427	0
TOTAL I		1 758 107	1 944 836	1 760 009
Actifs courants	14			
Stocks et en-cours	12	686 019	726 683	925 291
Clients et comptes rattachés	13	1 195 573	1 264 604	1 815 467
Autres actifs courants	15	1 286 454	1 242 082	1 293 868
Placement à court terme		0		0
Trésorerie et équivalents	16	507 506	857 330	678 786
TOTAL II		3 675 553	4 091 203	4 713 414
TOTAL DE L'ACTIF		5 433 660	6 036 042	6 473 423

A compter de l'établissement de la situation au 31 mars 2013, afin d'améliorer la lisibilité des états financiers, les valeurs mobilières de placement faisant l'objet d'un nantissement au bénéfice d'un tiers à titre de garantie sont classées dans les immobilisations financières. Ces valeurs apparaissaient dans les Actifs courants – placement à court terme dans les précédents documents financiers.

ETAT DE SITUATION FINANCIERE - PASSIF

PASSIF	Notes	31/03/2014 (6 mois)	30/09/2013 (12 mois)	31/03/2013 (6 mois)
Capitaux propres				
Capital	17	833 809	833 809	833 613
Primes liées au capital		1 353 205	1 353 205	1 349 236
Réserves		-2 406 385	- 248 162	- 192 505
Résultat de l'exercice		-1 194 560	-2 158 895	-1 313 029
Ecart de conversion		-79 677	- 93 655	- 109 654
Subventions d'investissements		0		
TOTAL I		-1 493 608	-313 699	567 661
Passifs non courants				
Provisions pour risques et charges	18,19	570 364	520 726	555 539
Passifs financiers à long terme	20	1 326 987	1 547 557	1 152 345
		1 897 351	2 068 284	1 707 884
Passifs courants	21			
Passifs financiers à court terme	20	578 465	718 281	918 781
Fournisseurs et comptes rattachés		1 402 231	1 326 162	1 281 337
Autres dettes et comptes régul		3 049 221	2 237 013	1 997 760
TOTAL II		5 029 917	4 281 456	4 197 878
TOTAL DU PASSIF		5 433 660	6 036 042	6 473 423

COMPTE DE RESULTAT

	Notes	31/03/2014 (6 mois)	30/09/2013 (12 mois)	31/03/2013 (6 mois)
Produits des activités ordinaires		3 572 523	8 870 831	4 237 237
Autres produits des activités courantes	26	247 181	393 090	182 278
Variation stock de produits finis		175 409	392 895	96 218
Achats consommés		-1 392 625	- 3 160 564	- 1 520 978
Charges de personnel	25	-2 224 383	- 4 286 530	- 2 205 096
Autres charges externes		-1 111 707	- 2 881 672	- 1 425 586
Impôts et taxes		-151 046	- 119 200	- 67 931
Dotations aux amortissements		-154 166	- 345 765	- 180 388
Variation des provisions		-199 454	-881 988	- 465 468
Dépréciation de l'écart d'acquisition	6		-55 000	- 35 000
Résultat opérationnel courant		-1 238 268	- 2 073 904	- 1 384 709
Autres produits et charges opérationnels	28	70 079	104 011	24 924
Résultat opérationnel		-1 168 189	- 1 969 893	- 1 359 786
Résultat financier	29	-27 629	- 112 397	46 757
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts		-1 195 818	- 2 082 290	- 1 313 029
Impôt sur les bénéfices	24	1 258	-76 605	0
Résultat net de l'ensemble consolidé		-1 194 560	- 2 158 895	- 1 313 029
Part revenant aux intérêts minoritaires		0	0	
Résultat net part de groupe		-1 194 560	- 2 158 895	- 1 313 029
Résultat net par action		-0.29	- 0.53	- 0.33

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

En milliers d'Euros	31/03/2014	30/09/2013	31/03/2013
Résultat net consolidé	-1195	- 2159	- 1313
Paiements fondés sur des actions			
Effet d'impôt			
Elements non reclassables en résultat			
Ecart de conversion	14	-45	-62
Effet d'impôt	-4	15	21
Elements reclassables en résultat	10	-30	-41
Résultat global consolidé	- 1185	-2189	-1354

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

En milliers d'Euros	Capital Actions Ordinaires	Réserves et résultats non distribués	Ecart de Conversion	Total
Au 31 mars 2013	834	-156	-110	568
Augmentation de capital				0
Prime d'émission				0
Réserves		2		2
Ecart de conversion			17	17
Total des charges et produits reconnus directement en capitaux propres	0	2	17	19
Paiements fondés sur des actions				0
Autres		-54		-54
Résultat net		-846		-846
Total des produits et charges de la période	0	-897	17	-881
Au 30 septembre 2013	834	-1 054	-94	-313
Augmentation de capital				0
Prime d'émission				0
Réserves				0
Ecart de conversion			14	14
Total des charges et produits reconnus directement en capitaux propres	0	0	14	14
Paiements fondés sur des actions				0
Autres				0
Résultat net		-1 195		-1 195
Total des produits et charges de la période	0	-1 195	14	-1 181
Au 31 mars 2014	834	-2 248	-80	-1 494

ETAT CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

En € 000

	31/03/2014	30/09/2013	31/03/2013
	Net	Net	Net
Résultat net part du groupe	-1195	-2 159	-1 313
Autres charges et produits sans impact sur la trésorerie:			
Amortissements et provisions	190	768	491
Impôts différés	0	0	0
Charges et produits liés aux stock options	0	0	0
Autres	14	-8	-1
Variation des actifs et passifs courants:			
Stocks	41	403	204
Clients et comptes rattachés	69	1 086	536
Autres actifs courants	258	514	497
Fournisseurs	76	-454	-498
Autres passifs	812	400	141
Variation des autres actifs non courants	-111	-273	
Variation des écarts de conversion	14	-45	-61
Flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles	+168	+232	-4
Acquisition d'immobilisations	-91	-322	-90
Cessions d'immobilisations	0	0	
Autres variation des immobilisations financières	0	-45	-45
Variation des immobilisations financières	-18	4	5
Flux net de trésorerie générés par les opérations d'investissement	-109	-363	-130
Augmentation de capital	0	400	400
Variation des emprunts LT	0	443	48
Remboursement des emprunts à LT	0	-353	-353
Variation des passifs financiers courants	-74	-229	21
Variation des dettes affacturage	-334	167	141
Cession de comptes à terme et des autres actifs détenus à des fins de transactions			
Titres d'auto-contrôle	0	0	0
Flux net de trésorerie générés par les opérations de financement	-408	+428	+257
VARIATION DE TRESORERIE	-349	+297	+122
Trésorerie en début d'exercice	854	557	557
Trésorerie en fin d'exercice	505	854	679

GROUPE ALPHA MOS

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

SOMMAIRE

Présentation

Note 1 : Faits Majeurs de la période

Note 2 : Evénements postérieurs à la clôture

Note 3 : Continuité d'exploitation

Note 4 : Règles et méthodes comptables

Note 5 : Périmètre de consolidation

Note 6 : Ecart d'acquisition

Note 7 : Information sectorielle

Note 8 : Tableau de variation des immobilisations incorporelles

Note 9 : Tableau de variation des immobilisations corporelles

Note 10 : Tableau de variation des immobilisations financières

Note 11 : Autres actifs non courants

Note 12 : Stocks et en-cours

Note 13 : Clients et comptes rattachés

Note 14 : Evolution des provisions sur actif

Note 15 : Autres actifs courants

Note 16 : Trésorerie et équivalents

Note 17 : Composition du capital social

Note 18 : Provisions pour risques et charges

Note 19 : Indemnités de départ à la retraite

Note 20 : Passifs financiers

Note 21 : Passifs courants

Note 22 : Passifs éventuels

Note 23 : Information relative aux parties liées

Note 24 : Impôts

Note 25 : Charges de personnel

Note 26 : Autres produits des activités courantes

Note 27 : Frais de recherche et développement

Note 28 : Autres produits et charges opérationnels

Note 29 : Résultat Financier

Note 30 : Résultat par action

Note 31 : Effectif moyen

Note 32 : Engagements financiers

Note 33 : Rémunération des organes sociaux – modalités de rupture des mandats sociaux

Note 34 : Titres donnant accès au capital

Note 35 : Information relative à la juste valeur des actifs et passifs financiers

Note 36 : Gestion des risques

Note 37 : Tableau de variation de l'endettement financier net

PRESENTATION

Les présents comptes consolidés intermédiaires sont établis par ALPHA M.O.S, société anonyme de droit français dont le siège est à Toulouse (31400) 20 avenue Didier Daurat.

ALPHA M.O.S est une société d'instrumentation qui conçoit, fabrique et commercialise, directement, via ses filiales et via des distributeurs:

- une gamme complète d'équipements innovants dédiés à la caractérisation olfactive, gustative et visuelle : nez, langues et yeux électroniques, ainsi que des instruments plus généraux de chromatographie,
- des systèmes de mesure en continu des nuisances olfactives en environnement,
- des services d'analyse sensorielle ou chimique en amont ou en accompagnement de la vente des produits
- des dispositifs spéciaux de préparation et extraction d'échantillons, en complément des produits, pour automatiser les analyses chimiques.

Créée en 1993, la société est cotée sur EuroNext Paris Eurolist – Compartiment C (FR0000062804 ALM) depuis 1998.

NOTE 1 : FAITS MAJEURS DE LA PERIODE

Le 1^{er} semestre de l'exercice 2013/2014, courant du 1^{er} octobre 2013 au 31 mars 2014, a été marqué par les événements suivant :

- déclaration de cessation de paiement le 29 novembre 2013 auprès du Tribunal de Commerce de Toulouse et ouverture le 10 décembre d'une procédure de redressement judiciaire avec une période d'observation initiale de 6 mois,
- la société a demandé en date du 18 novembre 2013, la suspension de la cotation des ses titres sur EuroNext et a maintenu ladite suspension depuis la déclaration de cessation des paiements et le jugement d'ouverture,
- la mise en œuvre d'un plan de restructuration et de réduction des coûts d'exploitation, afin de rétablir l'équilibre économique de la société ; à ce titre la société a réduit largement ses effectifs en France et au sein des filiales étrangères, en adaptant en conséquence son organisation et redéployant ses compétences au travers d'un plan de sauvegarde autorisé par ordonnance du 7 mars 2014,
- la mise en oeuvre de décisions de recentrage ou meilleure focalisation sur les secteurs et les activités les plus rémunérateurs afin d'améliorer le niveau de marge. A ce titre la société a été amenée à dénoncer le contrat Perséides avec la société Thales Communication et Sécurité.
- encaissement en février de la totalité du Crédit Impôt Recherche 2012, soit un montant de 445 kEuros,
- la poursuite de la recherche de partenaires financiers et investisseurs dont l'objectif est de reconstituer un niveau suffisant de fonds de roulement et d'accompagner le lancement de nouveaux produits autour des microcapteurs (essentiellement grand public, applications smartphone, électroménager et domotique, surveillance et sécurité...).

NOTE 2 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les événements significatifs postérieurs à la clôture sont les suivants :

- concernant le contrat Perséides et suite au courrier en date du 13 novembre 2013 notifiant des pénalités de retard à titre provisoire de 1.266.426,67 €, un projet d'accord a été trouvé prévoyant que la société Thales renonce à la créance présentée tandis qu'AlphaMOS soutiendra Thalès pour la reprise à son compte des travaux d'AlphaMOS relatifs à ce contrat avec la DGA. Un audit contradictoire doit être réalisé prochainement afin d'obtenir la signature d'un accord transactionnel définitif,
- par jugement du 17 juin 2014, le Tribunal de Commerce de Toulouse a prononcé le renouvellement de la période d'observation compte tenu des progrès de la situation de l'entreprise et de l'éventualité d'un plan de continuation.

NOTE 3 : CONTINUITE D'EXPLOITATION

L'attention du lecteur est attirée sur l'ouverture en date du 10 décembre 2013 d'une procédure de redressement avec période d'observation initiale jusqu'au 10 juin 2014, prolongée pour une nouvelle durée de six mois par jugement du 17/06/2014.

Dans ce cadre, sous les hypothèses d'activité retenues par la direction de la société au jour d'élaboration du présent document, la société considère être en mesure de faire face à ses dépenses d'exploitation courante et d'avoir restauré des conditions d'exploitation économiquement viables avant la fin de la période d'observation.

Il est cependant rappelé que le Tribunal de Commerce peut, en application de l'article L631-16 du Code de Commerce, mettre fin à la période d'observation s'il apparaît au cours de celle-ci que la société dispose des sommes suffisantes pour désintéresser les créanciers et qu'il peut aussi mettre fin à la poursuite de l'activité à tout moment en application de l'article L631-15 du Code de Commerce.

Il résulte de cette situation une incertitude sur la continuité d'exploitation.

NOTE 4 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés IFRS présentés concernent le premier semestre de l'exercice 2013/2014, courant du 1^{er} octobre 2013 au 31 mars 2014 pour Alpha Mos S.A. (France), société consolidante, et ses filiales.

1. Référentiel comptable

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 modifié, les comptes consolidés semestriels du groupe Alpha Mos au 31 mars 2014 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne à la date de clôture des comptes.

Les normes et interprétations retenues pour l'élaboration des comptes consolidés semestriels au 31 mars 2014 sont identiques à ceux appliqués dans les comptes consolidés annuels arrêtés au 30 septembre 2013.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes, interprétations et amendements dont l'application est obligatoire pour la première fois sur les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2013.

Celles-ci portent sur :

- la révision de la norme IAS 19, relative aux avantages du personnel, portant principalement sur la suppression de la méthode du corridor et la comptabilisation directe des écarts actuariels en autres éléments du résultat global
- ◆ la norme IFRS 13 – Evaluation de la juste valeur, fournissant un cadre de référence sur la façon de mettre en œuvre l'évaluation à la juste valeur,
- ◆ amendement de la norme IFRS 7 – Instruments financiers – Informations à fournir, visant les effets potentiels ou réels d'accords de compensation
- ◆ l'amélioration annuelle des IFRS (2009-2011) visant à amender :
 - IAS 1 – Présentation des états financiers
 - IAS 16 – Immobilisations corporelles
 - IAS 32 – Instruments financiers : Présentation
 - IAS 34 : Information financières intermédiaire

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers présentés.

Enfin, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union Européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 31 mars 2014

2. Comptes consolidés

Les comptes consolidés de l'exercice 2013/2014, portant sur la période 1^{er} octobre 2013 au 31 mars 2014, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 19 juin 2014. Ils sont libellés en euros.

3. Méthode de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Alpha Mos S.A. exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

4. Conversion des comptes des filiales étrangères

Les filiales ont pour monnaie de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Leur bilan est converti au taux de clôture; leur compte de résultat est converti au taux moyen mensuel de l'exercice. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées en écart de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés.

5. Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes consolidés au 31 mars 2014 n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

6. Recours à des estimations

L'établissement des comptes consolidés en conformité avec les principes énoncés ci-dessus oblige les dirigeants du Groupe à faire des estimations et à émettre des hypothèses qui affectent les montants consolidés des actifs et des passifs ainsi que les montants des charges et des produits enregistrés durant l'année dans le compte de résultat. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principaux postes concernés par ces estimations sont les suivants : les provisions sur stocks, les provisions pour risques et charges et les dépréciations sur les comptes clients.

Les stocks font l'objet d'une provision pour dépréciation après analyse par famille de matériel stocké et/ou ligne à ligne pour l'ensemble des références en stock, lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'inventaire.

Les risques ont fait l'objet d'une analyse par dossier objet d'une réclamation d'un tiers ou susceptible de donner lieu à une réclamation.

7. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires (chiffre d'affaires) réalisé par le Groupe Alpha MOS se composent principalement de ventes de produits finis (nez, langues et oeils électroniques, chromatographes, échantillonneurs) dont le fait générateur de l'enregistrement en comptabilité est la livraison.

Le produit des activités ordinaires correspondant à des prestations de services (études, travaux de recherche et développement..) est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation effective de ces prestations.

Conformément à la norme IAS 18 « Revenus », les ventes sont enregistrées en compte de résultat lorsque la quasi totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur.

Le produit des activités ordinaires correspondant à des contrats de sous-traitance est comptabilisé en fonction du pourcentage d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture. Les produits du contrat sont rattachés aux coûts encourus pour parvenir au degré d'avancement. Lorsqu'il est probable que le total des coûts du contrat sera supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est immédiatement comptabilisée en charges. Aux premiers stades du contrat, si le résultat de celui-ci ne peut-être estimé de façon fiable, les produits du contrat ne sont comptabilisés qu'à concurrence des coûts encourus dont le recouvrement est attendu.

8. Autres produits des activités courantes

Ils incluent principalement les subventions reçues dans le cadre de programmes de développement comptabilisées au prorata de l'avancement du projet et le crédit d'impôt recherche.

9. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte :

- des Autres produits et charges opérationnels, qui comprennent principalement l'effet :

- des pertes et profits et variations de provisions couvrant des événements exceptionnels, c'est-à-dire soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement,
- des plus ou moins values ou dépréciations d'actifs,
- du résultat financier,
- des impôts courants et différés

10. Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Conformément à la norme, les impôts différés actifs et passifs sont compensés pour une même entité fiscale.

Les impôts différés sont valorisés au taux d'impôt propre à chaque société, et notamment au taux normal de 33,33 % pour la société mère.

Compte tenu de l'incertitude sur la recouvrabilité des Impôts Différés Actifs, ils ne sont pas reconnus. A titre d'information, le montant théorique des Impôts Différés Actifs au 31 mars 2014 s'élevait à 5.169 k€.

11. Frais de recherche et de développement

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut :

- démontrer son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- évaluer précisément les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement,
- évaluer le coût de cet actif de façon fiable.

Le Groupe suit l'évolution de ses projets de développement individuellement. A partir du moment où les conditions énoncées dans la norme sont réunies, les frais identifiés sur le plan analytique sont activés net des subventions ou aides publiques en conformité avec IAS 20. L'amortissement est calculé sur les durées standards suivantes :

- Projets de développement de logiciels : 3 ans
- Projets de développement d'instruments : 5 ans.

Ce rythme peut être accéléré en fonction des perspectives de rentabilité par projet. Ainsi, la Société revoit, lors des Situations semestrielle et annuelle, le chiffre d'affaires réalisé sur chaque projet, la marge dégagée et les prévisions d'activité. Lorsque les réalisations sont inférieures aux hypothèses initiales en termes de marge, la Société procède à la dépréciation du projet par voie de provision.

Des provisions pour dépréciation ou un amortissement exceptionnel sont constatés lorsqu'il apparaît que les avantages économiques attendus ne sont pas atteints.

12. Autres immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les autres immobilisations incorporelles correspondent principalement aux frais de dépôt de brevet (frais de dossiers) validés ou en cours de validation. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur une durée d'utilisation estimée à 10 ans dès que leur validation est effective.

13. Ecart d'acquisition (Goodwill)

La norme IFRS3 révisée est applicable à compter de l'exercice ouvert au 1^{er} octobre 2009. En application d'IFRS3R, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Le coût d'une acquisition est mesuré à la juste valeur de la contrepartie remise le jour de l'acquisition. Pour chaque regroupement d'entreprise, l'acquéreur doit décider de la manière de mesurer la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise, soit à sa juste valeur soit au montant de sa quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise. Les frais d'acquisition supportés sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle les services correspondants sont reçus.

Lorsque le Groupe acquiert une entreprise, il évalue les actifs et passifs de l'entité acquise à leur juste valeur - sauf exceptions. Lorsque le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, l'investissement détenu par l'acquéreur antérieurement à la prise de contrôle est mesuré à sa juste valeur à la date d'acquisition et la différence avec sa valeur comptable antérieure est reconnue en résultat en application d'IFRS 3R.

L'excédent de la somme du coût d'acquisition et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise par rapport au solde net des montants des actifs identifiables acquis et des passifs repris évalués à la juste valeur est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition.

Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part d'intérêt revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise ou à la juste valeur de l'ensemble des actifs nets de l'entité acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat.

Les ajustements de prix sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1^{er} octobre 2009 ont été comptabilisés selon la norme IFRS3 antérieure en application de laquelle, notamment, les frais d'acquisition étaient incorporés dans l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition comptabilisé séparément fait l'objet d'un test de dépréciation conformément à la méthode décrite ci-dessous.

Il est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition sont irréversibles.

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat opérationnel, sur une ligne «Dépréciations de l'écart d'acquisition».

Pour le test de perte de valeur, les écarts d'acquisition sont rattachés aux Unités Génératrices de Trésorerie (ou groupes d'UGT) identifiés au sein du Groupe. Une UGT correspond à un ensemble homogène générant des flux de trésorerie identifiables et indépendants d'autres UGT.

14. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. Sauf cas particuliers, les valeurs résiduelles sont nulles. La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Pilotes et prototypes	Linéaire	3 ans
Matériel industriel	Linéaire ou dégressif	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans
Agencements, aménagements, installations	Linéaire	10 ans

15. Contrats de location financement

Les biens mobiliers détenus par voie de contrats de location sont comptabilisés au bilan quand la réalité économique du contrat correspond à un transfert de la propriété du bien et à un financement au regard de l'IAS 17.

16. Autres Actifs non courants

Les autres actifs non courants correspondent aux impôts différés actifs ainsi qu'à la quote-part du crédit d'impôt recherche dont le dénouement prévu à ce jour va au-delà d'un an.

Il est rappelé qu'en raison des incertitudes sur leur recouvrabilité future, les impôts différés actifs ne sont pas reconnus (voir 4.10 supra).

17. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est passée en revue et en cas d'apparition d'indices de perte de valeur et au moins une fois par an pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinies.

18. Stocks et encours

Les matières premières figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition hors frais de transport selon la méthode du « premier entré, premier sorti » (Méthode F.I.F.O).

Les produits finis figurent à l'actif pour leur coût de revient qui intègre le coût de la matière première, les coûts de sous-traitance ainsi que les frais de main d'œuvre internes relatifs au contrôle qualité des capteurs.

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués selon leur coût d'acquisition ou leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

19. Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement, y compris les instruments dérivés, et la trésorerie. Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par les normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », IAS 32 « Instruments financiers – Présentation », IFRS 7 « Instruments financiers – Informations à fournir ».

Comme indiqué en Notes 10 et 16 infra, les Valeurs mobilières de placement nanties ont été reclassées en Immobilisations Financières à compter de l'exercice 2012/2013.

Par ailleurs, la valeur nette du contrat de liquidité a été imputée sur les réserves consolidées à compter de l'exercice 2012/2013 (avec retraitement de 2011/2012 pour comparabilité), en application d'IAS 32.

19.1. Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti. Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, et la part non amortie des coûts d'acquisition. La perte de valeur éventuelle est enregistrée en compte de résultat.

Actifs détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus par l'entreprise principalement dans l'objectif de les céder à court terme sont classés dans la catégorie des actifs détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant comptabilisées en résultat.

19.2 Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

A l'exception des instruments dérivés, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

19.3 Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Le Groupe couvre ponctuellement les positions de change à l'aide de contrats de vente à terme. Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur.

Les instruments dérivés utilisés par le groupe peuvent être désignés comme instruments de couverture de flux futurs de trésorerie qui permettent de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

La comptabilité de couverture est applicable si la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place et si l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes pour les couvertures de flux futurs de trésorerie : la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie de la situation nette, la variation de juste valeur de la partie couverte de l'élément couvert n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en 'Résultat financier'. Les montants enregistrés en situation nette sont repris au compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts.

La société n'a qualifié aucun instrument de couverture à la clôture de la période.

Elle n'a utilisé aucun instrument de couverture sur la période.

20. Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

21. Indemnités de départ à la retraite

Conformément à la norme IAS 19 révisée « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés de la société mère sont intégralement provisionnés, et représentent le montant actualisé et probabilisé des indemnités conventionnelles inhérentes aux départs en retraite, et augmentées des charges assises sur les rémunérations.

Les évaluations sont effectuées en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. La méthode de calcul intègre principalement une hypothèse de date et de modalité de départ à la retraite, un taux d'actualisation financière, un taux d'inflation, et des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Il n'y avait pas d'écarts actuariels non comptabilisés à la date de passage aux normes IFRS. Les écarts actuariels sont comptabilisés en capitaux propres. L'application rétrospective d'IAS 19 révisée n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers historiques présentés.

22. Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le CICE comptabilisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014 s'élève à 25 492 €.

Le traitement comptable de ce crédit d'impôt a été opéré par le débit du compte « 444400 Etat CICE » et par le crédit du compte « 645840 CICE ».

La comptabilisation de ce crédit d'impôt au crédit d'un compte de charges de personnel vient diminuer le poids des charges de personnel sur l'exercice. Cette baisse des charges de personnel entraîne une amélioration de l'excédent brut d'exploitation (EBE) et améliore dans la même proportion le résultat d'exploitation.

23. Plans de souscription et d'achat d'actions

Des options d'achat et de souscription d'actions peuvent être accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale (car il s'agit de plans dénoués en instruments de capitaux propres). La valeur des options est estimée selon les pratiques courantes de marché (modèle de Black & Scholes). Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité - période d'acquisition des droits - avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1er janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés.

24. Subventions publiques

Le dispositif français de Crédit Impôt recherche est considéré comme une subvention publique.

La part des sommes correspondant au Développement de produits spécifiques est classée en moins des actifs et imputée au compte de résultat au même rythme que l'amortissement des actifs correspondant, en diminution de la charge d'amortissement. La part correspondant aux travaux de recherche est comptabilisée en Autres Produits des activités courantes.

NOTE 5 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Raison sociale	Forme	Siren	Capital social (en monnaie locale)	siège	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
Alpha MOS	SA	389.274.846	833.809	Toulouse (31)	société mère	société mère	IG
Alpha MOS America	Inc (USA)	-	2.114.779	Maryland	100 %	100 %	IG
Alpha MOS UK	Ltd UK	-	2	Coventry	100 %	100%	IG
Alpha Mos Japan	KK (Japan)	-	10.000.000	Tokyo	100%	100%	IG
Alpha MOS (Shanghai) Instruments Trading Co	WOFE		1 000 002	Shanghai	100%	100%	IG

Alpha MOS UK n'a pas d'activité significative depuis le 1^{er} octobre 2000.

NOTE 6 - ECART D'ACQUISITION

Alpha Mos S.A. a acquis le 11 juillet 2008 la totalité des parts sociales de la société française Périchrom installée en région parisienne et dont l'objet social est la fabrication et la vente de matériels et consommables destinés aux laboratoires.

La société Perichrom a été absorbée par Alpha MOS SA au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2011.

L'acquisition de la société Périchrom a généré un écart d'acquisition de 484 K€ qui s'établit comme suit:

Prix d'acquisition	440 k€
Ajustement de prix	- 47 k€
Frais d'acquisition intégrés au coût des titres	76 k€
Capitaux propres de la société Périchrom au 11/07/2008	<u>15 k€</u>
Ecart d'acquisition	484 k€

Conformément à IAS 36, la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'écart d'acquisition de Périchrom est affecté est appréciée en fonction de la plus forte valeur entre:

- la valeur d'utilité appréciée sur la base des cash-flows futurs de trésorerie actualisés
- la juste valeur diminuée des coûts de cession.

Suite au test réalisé au 30 septembre 2013, la société avait comptabilisé sur l'exercice une perte de valeur de 55 k€. Le test réalisé au 31 mars 2014 n'a pas induit de dépréciation complémentaire.

Les principales variables retenues sont les suivantes: Taux de croissance à l'infini = 0%, Taux d'actualisation : 15%.

Une variation du taux de marge brute de 1% ou une variation du taux d'actualisation de 2% de plus nécessiterait une dépréciation complémentaire.

NOTE 7 - INFORMATION SECTORIELLE

Alpha M.O.S. n'opère que sur un seul secteur d'activité (instrumentation).

Sur le plan géographique, le Groupe commercialise ses produits aux Etats-Unis à travers sa filiale américaine et au Japon par l'intermédiaire de sa filiale Alpha Mos Japan.

Sur la période, et comme au cours de l'exercice 2012/2013, la filiale chinoise créée en 2011 a exercé une activité commerciale et de support technique, les ventes sur la zone étant réalisées directement par la société-mère.

La société mère opère sur le reste du monde.

Aucun client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé du groupe.

La répartition par zone géographique s'analyse comme suit:

	Social Alpha Mos America Inc	Social Alpha Mos Japan	Social Alpha Mos Chine	Social Alpha Mos France	Elimination	Total
Au 31 mars 2014						
Chiffre d'affaires (1)	593	1 117	106	2 245	-490	3 573
Valeur comptable des actifs (2)	315	867	169	4 759	-954	5 157
Résultat opérationnel	66	65	-235	-1 409	328	-1 185
Investissements corporels et incorporels (2)	0	1	0	28		28
						0
Au 30 septembre 2013						
Chiffre d'affaires (1)	1 250	2 715	164	6 357	-1 616	8 870
Valeur comptable des actifs (2)	186	1 016	295	5 466	-927	6 036
Résultat opérationnel	-296	183	-353	-2 198	694	-1 970
Investissements corporels et incorporels (2)	0	9	4	365		378
						0
Au 31 mars 2013						
Chiffre d'affaires (1)	549	1 228	39	3 110	-689	4 237
Valeur comptable des actifs (2)	509	879	307	6 408	-1 630	6 473
Investissements corporels et incorporels (2)	0	8	0	98		106

(1) Selon la situation géographique

(2) Selon l'implantation géographique des actifs

NOTE 8 - TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeurs brutes	30/09/2013	Augmentations de la période	Diminutions de la période	31/03/2014
Frais R&D	953	62	-27	988
Brevets	313	0	0	313
Brevets en cours de validation	27	19	0	46
Logiciels	100	0	0	100
Logiciels en cours	2	0	-2	0
Total	1395	82	-29	1448
Amortissements et Dépréciations	30/09/2013	Augmentations de la période	Diminutions de la période	31/03/2014
Amortissement & Déprec des frais de R&D	348	50	-38	360
Amortissement & Déprec des brevets	220	9	0	229
Amortissement & Déprec logiciels	98	1	-2	97
Total	665	61	-40	686
<u>Valeur nette</u>	<u>730</u>			<u>762</u>

L'évolution des frais de R&D immobilisés au cours de l'exercice intègre les charges immobilisées conformément aux principes d'IAS38.

En sus de l'amortissement des frais de R&D, il avait été comptabilisé sur l'exercice 2012/2013 une provision de 125 k€ pour dépréciation desdits frais correspondant aux projets Object World et OptiCook.

Sur le 1^{er} semestre compte-tenu des difficultés économiques persistantes, il a été choisi de ne pas activer les dépenses de R&D sur ces deux projets.

NOTE 9 - TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs brutes	30/09/2013	Augmentations de la période	Cessions de la période	31/03/2014
Installations générales	212	4	-1	215
Installations Techniques, Matériel et Outillage	870	1	-2	869
Matériel de bureau & Informatique				0
Mobilier de bureau	210	4	-5	209
Véhicules	32	0	-1	31
Véhicules en location financement	61	0	0	61
	0			
Total	1 385	9	-9	1 385
Dont écart de conversion				
Amortissements et Dépréciations				
	30/09/2013	Augmentations de la période	Cessions de la période	31/03/2014
Amort. & Dépréc. Installations générales	148	7	0	155
Amort. & Dépréc. Install. Tech, Matériel et Outillage	635	74	-7	702
Amort. & Dépréc. Matériel bureau et Informatique	0			0
Amort. & Dépréc. Mobilier de bureau	192	8	-1	198
Amort. & Dépréc. véhicules	30	1	0	30
Amort. & Dépréc. Véhicules en location financière	61	1	0	62
	0			
Total	1 065	90	-8	1 148
Valeur nette	320			237

NOTE 10 - TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Valeurs brutes	30/09/2013	Augmentations de la période	Diminutions de la période	31/03/2014
Prêts	47	4	-7	44
Dépôts et cautionnements	109	35	-14	130
Valeurs mobilières de placement	45	0		45
Total	200	39	-21	219
Dont écart de conversion				
Provision sur dépôt et cautionnement	-7		7	0
Total	-7	0	7	0
Valeur nette	193			219

Les variations n'appellent pas de commentaire particulier.

A noter qu'à compter de l'établissement de la situation au 31 mars 2013, afin d'améliorer la lisibilité des états financiers, les valeurs mobilières de placement faisant l'objet d'un nantissement au bénéfice d'un tiers à titre de garantie sont classées dans les immobilisations financières. Ces valeurs apparaissaient dans les Actifs courants – placement à court terme dans les précédents documents financiers.

NOTE 11 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Au titre du 1^{er} semestre 2014, la créance en germe de Crédit d'Impôt Recherche au titre du premier trimestre 2014 (représentant un montant de 111 K€) qui est recouvrable à partir d'octobre 2015 a été classée en Autres actifs non courants.

Il est précisé que le Crédit Impôt Recherche au titre de l'exercice 2013 (représentant un montant de 409 k€ nets) est classé en autres actifs courants, compte tenu de la possibilité théorique de mobiliser cette créance.

Il est rappelé que compte tenu de l'incertitude sur la recouvrabilité des impôts différés actifs, ces derniers ne sont pas activés par le groupe dans les comptes consolidés (voir Note 4 supra).

Le groupe ne détient pas d'autres actifs non courants au 31 mars 2014.

NOTE 12 - STOCKS ET EN-COURS

Valeurs brutes	31/03/2014	30/09/2013	31/03/2013
Matières premières	982	978	1 117
Produits finis	162	233	214
Total	1 144	1 211	1 331
Provisions	31/03/2013	30/09/2013	31/03/2013
Matières premières	353	356	339
Produits finis	105	128	67
Total	458	484	406
Valeur nette	686	727	925

L'ensemble des stocks de Matières premières sont localisés chez Alpha MOS SA.

NOTE 13 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Valeur Brute	Montant Total	Moins d'un an	Moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Clients douteux	167	61	51	55
Clients et comptes rattachés	1 541	1 246	295	
Total	1 709	1 307	346	55
Provisions pour dépréciation	513	112	346	55
Valeur Nette	1 196	1 196	0	0
<i>Rappel 30/09/2013 - Valeur nette</i>	<i>1 264</i>	<i>1 241</i>	<i>23</i>	<i>0</i>

Le poste Clients intègre un montant de 71 k€ de créances affacturées antérieurement au 31 mars 2014 (contre 426 k€ au 30 septembre 2013).

Par ailleurs, il reste à percevoir au 31 mars 2014 un montant net de 29 k€ sur le factor qui est inscrit en autres actifs courants.

Sur les créances échues à moins d'un an, la maturité est la suivante (en k€):

- Moins de 30 jours	464
- Entre 31 et 60 jours	49
- Entre 60 et 90 jours	36

Compte tenu de la résiliation du contrat avec Thales en application en application L622-13 du Code de Commerce, par courrier recommandé en date du 31 janvier 2014, la société avait constitué à titre conservatoire au 30 septembre 2013 une provision pour dépréciation du montant HT des factures à établir au titre du contrat figurant dans les comptes, soit 217 k€. Cette provision a été conservée dans l'attente du dénouement des opérations d'arrêt du contrat.

NOTE 14 – EVOLUTION DES PROVISIONS SUR ACTIF

Provisions pour dépréciation	30/09/2013	Dotations de la période	Reprises Utilisées	Reprises non utilisées	31/03/2014
sur Immobilisations Incorporelles	210	12		12	210
sur Immobilisations Corporelles					0
sur Immobilisations Financières	8			8	0
sur Créances douteuses	372	163		22	513
sur Stocks et En-Cours	484	60		86	458
Total	1074	235	0	128	1181

Les dotations pour créances douteuses concernent deux impayés clients de la société mère pour un total de 84 k€ et la dernière facture Thalès pour 79 k€, incluse dans le règlement global du litige –cf Note 2- et provisionnée à ce titre.

NOTE 15 – AUTRES ACTIFS COURANTS

	31/03/2014	30/09/2013	31/03/2013
Autres actifs courants	771	627	571
Crédit Impôt Recherche	409	445	524
Charges constatées d'avance	106	170	198
Total	1 286	1 242	1 294

Les autres actifs courants sont composés principalement de créances fiscales (TVA déductible à récupérer - CICE), de créances sur le factor dont le dépôt de garantie, ainsi que d'avances versées aux fournisseurs.

La créance de CIR comprend la créance au titre de l'année civile 2013.

NOTE 16 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de 45 k€ en France en SICAV nanties en garantie d'un prêt à moyen terme LCL et reclassées en immobilisations financières (voir Note 10).

La trésorerie se répartissait comme suit (contrepartie en k€) au 31 mars 2014 :

France	215 k€
Etats Unis	100 k€
Japon	168 k€
Chine	25 k€
Total	508 k€

NOTE 17 – COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31 mars 2014, le capital social était composé de 4.169.047 titres d'une valeur nominale de 0,2 €.

Catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de période	Créés pendant la période	Remboursés pendant la période	En fin de période
Actions ordinaires	0,2 €	4 169 047	0	0	4 169 047

La société ne détient aucun titre en propre au 31 mars 2014, hormis ceux dédiés à l'animation du titre via un contrat de liquidité.

Au 31 mars 2014, il restait 32.198 titres sur le contrat de liquidité (au 30 septembre 2013: 23 343 titres).

NOTE 18 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour	30/09/2013	Dotations	Reprises	Reprises	31/03/2014
		de la période	Utilisées	non utilisées	
Litiges	381	47			428
Indemnités de Départ en Retraite	84	2			86
Pertes à Terminaison	27				27
Remboursement de Subventions	29				29
Total	521	49	0	0	570

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe peut faire l'objet de procédures judiciaires et de contrôles fiscaux, douaniers ou administratifs.

Le Groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis-à-vis d'un tiers pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante. Le Groupe se défend devant les tribunaux chaque fois qu'il s'estime dans son droit. Des provisions relatives à chaque risque sont constituées au fur et à mesure en fonction des avis d'experts et du stade d'évolution de chaque dossier traité individuellement.

Il existe plusieurs litiges prud'homaux et commerciaux en cours ayant conduit à augmenter de 47 k€ les provisions en la matière.

Sur les autres risques, la société a estimé avoir constitué au 31 mars 2014 des provisions suffisantes.

L'attention du lecteur est attirée sur la Note 22 Passifs Eventuels.

NOTE 19 – INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

Les engagements de retraite de la société française (Indemnité de Fin de Carrière) reposent sur les hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : 4 % au 31 mars 2014
- Taux de progression des salaires : 3,3 % pour les cadres et 3,3% pour les non cadres,
- Taux de rotation du personnel : 11,5% (selon l'âge),
- Table de mortalité : TV et TD 88-90
- Age de départ : 65 ans pour les cadres et les non-cadres

La provision calculée au 31 mars 2014 selon ces hypothèses s'élève à 86 k€ et impacte ainsi le résultat consolidé de la période pour 2 k€.

NOTE 20 – PASSIFS FINANCIERS

Valeur Brute	Montant	Courants	Non-Courants
	Total	(moins d'1 an)	plus d'1 an)
Emprunts bancaires et assimilés	1903	576	1327
Intérêts courus non-échus	2	2	0
Total	1905	578	1327
<i>Rappel 30/09/2013</i>	<i>2265</i>	<i>718</i>	<i>1547</i>

La société n'a contracté aucun nouvel emprunt au cours de la période.

Aucun des emprunts soucrits ne comporte de covenant.

LCL : Prêt de 300 k€ sur 5 ans souscrit en Septembre 2009 amortissable trimestriellement par échéances constantes. Taux fixe de 3,90 %. Ce prêt est garanti par le nantissement de SICAV.
Capital restant dû au 31 mars 2014 : 65 k€,

Total Développement Régional : Prêt de 300 k€ sur 5 ans souscrit en Juin 2012 amortissable mensuellement avec un différé de 24 mois. Taux fixe de 1 %. Le solde du concours soit 100 k€ a été débloqué en mai 2013.
Capital restant dû au au 31 mars 2014 : 300 k€,

BPIFrance (OSEO) : Prêt PTZ Innovation de 480 k€ sur 26 trimestres souscrit en Juillet 2012 amortissable trimestriellement avec un différé de 11 trimestres. Taux 0 %. Ce prêt a pour objet le financement d'un programme de développement technique.
Capital restant dû au au 31 mars 2014 : 480k€,

BPIFrance (OSEO) : Prêt Export de 150 k€ sur 6 ans souscrit en Janvier 2012 amortissable trimestriellement avec un différé d'un an. Taux fixe de 5,47 %. Ce prêt est garanti à 60 % par le Fonds international. Un dépôt de garantie de 7,5 k€ a été constitué. Il figure dans les dépôts de garantie en Immobilisations financières. Assurance du dirigeant.
Capital restant dû au au 31 mars 2014 : 128 k€,

BPIFrance : Prêt de 23 k€ en mobilisation de la créance CICE de 2013 (28 k€), souscrit en septembre 2014 et remboursable à règlement de l'Etat. Taux variable E1M+3%. Pas d'autre garantie que la cession de créance.
Capital restant dû au au 31 mars 2014 : 23 k€,

BNP-Paribas : En préfinancement des dépenses de prospection relatives à Amérique Latine, Alpha Mos avait souscrit en juin 2012 un crédit auprès de BNP Paribas d'un montant de 250 k€ à échéance du 30 juin 2013. Taux variable EURIBOR 3 mois + 3 %. Amortissable en totalité à l'échéance.

En date du 30 juin 2013, la Société n'avait pas amorti le concours FAP qui venait à échéance. Elle avait au préalable sollicité auprès du prêteur un délai supplémentaire d'amortissement. En juillet 2013, le COFACE avait confirmé à la Société le versement d'un montant de 81 k€ au titre de l'Assurance Prospection Amérique Latine (1ere année) préfinancée par le concours FAP non amorti, devant revenir au prêteur au titre d'une délégation de paiement.

La COFACE ayant par ailleurs confirmé la poursuite du contrat et les garanties attachées au titre de l'exercice 2013/2014, les parties ont conclu en date du 30 septembre 2013 un protocole aux termes duquel un versement de 43.000 euros est intervenu le même jour. Le solde au 30 septembre 2013, soit 126.000 euros devant être amorti en 2 échéances mensuelles de 43.000 euros le 31 octobre 2013 et 30 novembre 2013 et une échéance finale de 40.000 euros le 31 décembre 2013. Seule l'échéance du 31 octobre a été réglée.

Capital restant dû au au 31 mars 2014 : 83 k€,

Il existe par ailleurs 4 contrats Assurance Prospection souscrits auprès de la COFACE, destinés au financement des opérations internationales. Dans ce cadre de ces contrats, COFACE verse à Alpha Mos durant le période contractuelle une quote-part des dépenses engagées au titre de la prospection sur les pays concernés. A l'issue de cette période de prospection, les montants doivent être amortis sur une durée de 48 mois (Japon) ou 60 mois (Inde/ Chine) en fonction des recettes réalisées par Alpha Mos, directement ou par ses filiales, sur la zone objet de la garantie.

Le contrat afférent au Japon est entré dans sa phase d'amortissement à compter du 1^{er} mai 2012. l'amortissement devait s'effectue au prorata des ventes effectives et en tout état de cause devait être achevé au bout de quatre ans; aucun remboursement n'a eu lieu sur la période..

Capital restant dû au au 31 mars 2014 : 121 k€

Le contrat afférent à l'Inde est entré en phase d'amortissement à compter du 1^{er} Janvier 2013.

Le contrat afférent à la Chine est entré en phase d'amortissement à compter du 1^{er} Avril 2013.

Dans les deux cas, l'amortissement s'effectue au prorata des ventes effectives et en tout état de cause doit être achevé au bout de quatre ans.

Compte tenu de l'aléa sur le rythme de remboursement, il a été décidé de comptabiliser le passif au prorata de la durée d'amortissement, ce qui conduit à identifier une partie à moins d'un an (Inde 20k€ et Chine 95 k€), le solde à plus d'un an (Inde 59k€ et Chine 285 k€), pour un total restant dû au au 31 mars 2014 de 459 k€,

Alpha Mos a par ailleurs conclu en Juin 2012 un nouveau contrat avec la COFACE pour la Zone Amérique Latine pour une période de gestion s'achevant au 31 mars 2015 et une phase d'amortissement comprise entre le 1^{er} Avril 2015 et le 31 mars 2019.

Compte tenu de l'aléa sur le rythme de remboursement, il a été estimé que celui-ci interviendrait à plus d'un an mais à moins de 5 ans (81 k€).

Capital restant dû au au 31 mars 2014 : 81 k€,

La société ne bénéficie pas de concours court terme sous forme de découvert.

Elle dispose d'outils de mobilisation de ses créances d'exploitation sous la forme d'affacturage auprès de Eurofactor et, pour les créances publiques y éligibles, de mobilisation auprès d'OSEO.

Au 31 mars 2014, les montants mobilisés à ce titre étaient les suivants :

• Eurofactor	72 k€	Plafond : sans
• OSEO	0 k€	Plafond : 400 k€

Les financements en location sont indiqués en Note 32.

Les dettes en Euros à plus d'un an représentent 1411 k€ en valeur brute et 1327 k€ en valeur actuelle.

La filiale japonaise a contracté un emprunt de 60 millions de yens (env. 600 k€).

Au 31 mars 2014, le solde du s'élevait à 197 k€, dont 56 k€ à moins d'un an.

Les passifs financiers à moins d'un an se répartissent comme suit :

Alpha MOS SA

• Prêt LCL	65 k€
• Prêt TOTAL	74 k€
• Prêt OSEO Export	38 k€
• Prêt BNP COFACE Amérique du Sud	83 k€
• COFACE Japon	121 k€
• COFACE Inde	20 k€
• COFACE Chine	95 k€
• Prêt OSEO mobilisation CICE	23 k€
• Interêts courus non échus	2 k€

Alpha MOS Japan KK

• Prêt bancaire	57 k€
-----------------	-------

NOTE 21 – PASSIFS COURANTS

	31/03/2014	30/09/2013	31/03/2013
Fournisseurs et comptes rattachés	1 402	1 326	1 281
Autres dettes	2 195	1 482	1 478
Produits constatés d'avance	854	755	520
Total	4 451	3 563	3 279

Les autres dettes comprennent les dettes fiscales et sociales, les acomptes versés par les clients et les subventions d'investissement.

NOTE 22 – PASSIFS EVENTUELS

- Divers litiges sont en cours à la date de clôture. Des provisions destinées à couvrir les risques ont été constituées pour un montant total de 571k€ .
- THALES : un projet d'accord a été trouvé (cf Note 2) prévoyant que la société Thales renonce à la créance présentée tandis qu'AlphaMOS soutiendra Thalès pour la reprise à son compte des travaux d'AlphaMOS relatifs à ce contrat avec la DGA. Sous réserve de la signature d'un accord transactionnel définitif entre les parties, la charge estimée pour ce transfert est couverte par la provision qui avait été constituée au 30 septembre 2013. Nous n'identifions pas d'autre passif sur ce contrat.
- Droit individuel à la formation :
Le volume d'heures de formation cumulées au 31 mars 2014 s'élève à 3.675 heures (contre 3.522 heures au 30 septembre 2013).

NOTE 23 – INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES

Pour l'ensemble des membres de la Direction, le total des rémunérations est détaillé en note 33.

NOTE 24 – IMPOTS**24.1 Preuve de l'impôt**

Résultat comptable avant impôts au 31/03/2014	- 1.196
Impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidante	399
Différences permanentes	-1
Crédits d'impôt	91
Incidence des pertes fiscales sur le résultat	-571
Différentiels des taux d'imposition	-29
Autres	113
Charge d'impôt effective	1

24.2 - Déficits fiscaux :

Au 31 mars 2014, le montant des déficits reportables est le suivant :

Déficits fiscaux ordinaires France	11.343 k€	
Déficits fiscaux US	3.228 k€	(4.358 k\$)

L'imputation de ces déficits sur des bénéfices futurs ne peut pas s'envisager avec certitude à court terme. En conséquence, la société ne comptabilise pas les Impôts différés actifs.

NOTE 25 – CHARGES DE PERSONNEL

25.1 - Les charges de personnel incluent la valorisation des bons de souscription d'actions consentis au personnel qui est nulle pour la période.

25.2 – La répartition des charges de personnel sur la période est la suivante :

France	1.715 k€
Japon	256 k€
Etats-Unis	168 k€
Chine	85 k€

Le représentant en Inde est géré à travers un contrat de portage avec une société indienne dont il est salarié. Les honoraires de cette société sont enregistrés en Autres charges externes et n'ont pas été reclassés en Charges de Personnel. L'impact n'est pas significatif.

NOTE 26 – AUTRES PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES

	31/03/2014	30/09/2013	31/03/2013
Subventions d'Exploitation	13	24	14
Divers	45	68	36
Crédit d'Impôt Recherche	189	301	130
Total	247	393	180

Les subventions d'exploitation ont été reçues pour financer partiellement certains projets de recherche engagés par la société et un contrat CIFRE.

Le poste Divers comprend essentiellement des transferts de charges.

Le Poste Crédit Impôt Recherche est constitué du CIR calculé pour le semestre.

NOTE 27 – FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les charges directes de R&D hors coûts administratifs indirects s'élèvent pour la période à 508 k€ contre 558 k€ pour le 1^{er} semestre 2012/2013.

Ces charges sont constituées principalement des rémunérations du personnel employé à ces activités, des dépenses de fonctionnement directes (hors affectation de frais administratifs indirects) associées (études et prestations, fournitures et petit matériel), ainsi que des services extérieurs relevant de la même nature.

Ces charges sont comptabilisées exclusivement sur la société-mère consolidante, les filiales exerçant exclusivement une activité de commercialisation et de prestation de services associés.

Le montant ci-dessus s'entend avant activation d'une partie de ces charges en application d'IAS38.

NOTE 28 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les principaux postes comptabilisés en Autres produits et charges opérationnels sont :

	31/03/2014	30/09/2013	31/03/2013
Produits \ Charges sur exerc. antérieurs	48	0	37
Amendes et pénalités diverses	-8	0	-38
Produits \ Charges sur cessions d'immo.	0	-5	-2
Autres Produits(+) / Charges (-)	30	109	27
Total	70	104	25

NOTE 29 - RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier intègre :

	31/03/2014	30/09/2013	31/03/2013
Résultat de Change	-43	-125	39
Produits nets sur cession de VMP et juste valeur	10	0	0
Dotations \ Reprises sur provisions financières	0	0	0
Autres Produits \ Charges financiers	6	13	9
Total	-28	-112	47

NOTE 30 – RESULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période.

Le nombre moyen d'actions en circulation (4 169 047) est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social corrigées de la détention par le Groupe de ses propres actions (à travers le contrat de liquidité).

Le nombre maximum d'actions à créer en tenant compte de l'exercice de l'ensemble des instruments détaillés Note 34 est de 41 000. Ce nombre n'inclut pas les actions pouvant être créées au titre des délégations donnés au Conseil d'Administration par l'Assemblée générale du 27 Mars 2013 (Note 34)

Nombre d'actions dilué :	4 210 047
Résultat net par action :	- 0,29 €
Résultat net par action dilué :	- 0,28 €

NOTE 31 – EFFECTIF MOYEN

	31/03/2013	30/09/2013	31/03/2013
Effectif moyen France	50	53,5	54
- cadres (y compris mandataire social)	32	34,5	35
- non cadres	18	19	19
Effectif moyen Filiales	18	23	24
Total	68	76,5	78

NOTE 32 – ENGAGEMENTS FINANCIERS

Affacturation: Au 31 mars 2014, l'encours de créances cédées était de 71 k€. Le contrat d'affacturation ne comprend pas d'assurance-crédit et les impayés clients éventuels sont supportés par Alpha Mos. En conséquence, Alpha MOS supportant les risques de crédit et de retard de paiement, les créances ont été maintenues à l'actif. Les créances cédées à l'affactureur ne peuvent être cédées ou nanties au bénéfice d'un tiers.

Crédit-bail : Le groupe n'a pas de contrat de crédit-bail en cours.

Locations : La société a conclu un certain nombre de contrats de location relatifs à des véhicules, des équipements informatiques et bureautique et des logiciels. Le montant des loyers dus au titre de ces contrats s'élève à 68 k€ à moins d'un an et 40 k€ à plus d'un an.

Ventes et achats à terme de devises :

La société n'a pas formalisé une stratégie globale de couverture du risque de change. Elle n'a procédé à aucune opération de couverture de change à terme au cours de l'exercice. Toutes les opérations de change sont réalisées au comptant.

Au 31 mars 2014, la société n'avait aucun engagement à terme ou sur instrument dérivé.

Garanties données

Bénéficiaire	Nature	Montant
LCL (Prêt)	Nantissement titres	45 k€
Clients Inde	Garantie de bonne fin	19 k€

Garanties reçues

Objet	Nature	Montant
Prêt LCL (300k€)	Garantie OSEO sur 60 %	180 k€
Prêt OSEO (150 k€)	Garantie Fonds International	90 k€
Prêt Alpha MOS KK (60 MY)	Caution personnelle du dirigeant de filiale	60 MYens
Concours BNP	Participation en risque COFACE	200 k€
Location Informatique BNP	Garantie OSEO	102 k€
Garantie bancaire	Garantie à première demande Client Inde	7 k€

Engagements de retraite :

L'évaluation des engagements au titre de l'indemnité de départ à la retraite s'élève à 86 k€ (Voir Note 19)

NOTE 33 – REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION – MODALITES DE RUPTURE DES MANDATS SOCIAUX

La rémunération des organes de direction ne concerne que la rémunération du Président du Conseil d'Administration.

Elle se compose, avantages en nature compris, comme suit :

	31/03/2014	30/09/2013	31/03/2013
Traitement PDG avantages en nature compris en euros	81.962	171.887	82.426

L'Assemblée Générale du 27 mars 2013 a fixé au montant maximal de 30.000 euros les jetons de présence à verser aux administrateurs au titre de l'exercice 2012/2013.

Le Conseil d'Administration du 11 février 2014 n'a pas procédé au règlement des 30.000 euros de jetons de présence attribués aux administrateurs au titre de l'exercice 2012/2013, montant qui reste provisionné dans les comptes.

L'Assemblée Générale du 28 mars 2014 n'a pas fixé de montant pour d'éventuels jetons de présence à verser aux administrateurs au titre de l'exercice 2013/2014, et aucun montant n'a été versé au cours du semestre.

Il n'est prévu aucune modalité particulière de rupture des mandats sociaux.

NOTE 34 – TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL

L'Assemblée Générale, statuant en matière extraordinaire, a consenti diverses autorisations au Conseil d'Administration aux fins de donner accès au capital social.

Les programmes qui restaient actifs au 30 septembre 2013 et leur état d'utilisation au 31 mars 2014 sont détaillés ci-dessous :

Bons de souscription d'actions

La situation sur les trois plans qui avaient été autorisés est la suivante :

	BSA 2010	BSA 2011 #1
Date d'AG de décision	12/02/2010	28/03/2011
Date de 1er exercice	01/06/2010	29/03/2011
Date d'expiration	12/02/2014	28/03/2015
Nbre Total d'actions	269 000	67 826
dt réservé CAdmin	192 000	15 000
Prix de souscription	3,30 €	2,58 €
Solde à souscrire au 30/09/13	210 000	0
Nbre Souscrites au 31/03/14	0	0
Nbre Annulées au 31/03/14	269 000	67 826
Solde à souscrire au 31/03/14	0	0

Ces deux plans sont expirés et les bons non exercés sont caducs, tandis que l'autre plan avait déjà été totalement souscrit à la précédente cloture.

Aucun de ces plans ne donne plus accès au capital de la société.

Options de souscription d'actions

La situation sur le plan qui avait été autorisé est la suivante :

	Options 2009
Date d'AG de décision	31/03/2008
Date de 1er exercice	09/07/2013
Date d'expiration	09/07/2016
Nbre Total d'actions	79 000
dt réservé CAdmin	0
Prix de souscription	3,24 €
Nbre Souscrites au 31/03/14	0
Nbre Annulées au 31/03/14	38 000
Solde à souscrire au 31/03/14	41 000

La période n'a enregistré aucun exercice et les annulations résultent des départs de personnels éligibles.

Récapitulatif au 31 mars 2014

Plan	Prix	Nombre d'actions pouvant être créées	Dont Membres C.A
Options 2009	3,24 €	41.000	0
TOTAL		41.000	0

Dans l'hypothèse où la totalité des titres donnant accès au capital serait exercée, l'effet dilutif serait d'environ 1%.

Nouvelles autorisations

L'assemblée générale de la Société du 28 mars 2014 a de façon générale confirmé les délégations données au conseil d'administration.

Le tableau ci-dessous présente, de façon synthétique, les délégations en vigueur à la date de ce jour :

Nature de la délégation	Montant nominal maximal autorisé	Plafond global fixé	Durée de la délégation	Utilisation
Emission d'actions nouvelles avec maintien du DPS	800.000 €	1.000.000 €	27 mai 2015	Néant
Emission d'actions nouvelles sans maintien du DPS	800 000 €	1.000.000 €	27 mai 2015	Néant
Emission d'actions nouvelles en cas d'OPE	800 000 €	1.000.000 €	27 mai 2015	Néant
Emission d'actions nouvelles en rémunération d'apports en nature	10% du capital social	1 000 000 €	27 mai 2015	Néant
Emission d'actions nouvelles par placement privé	20 % du capital social	800.000 €	27 mai 2015	Néant
Augmentation de capital par incorporation de primes	400 000€	1 000 000 €	27 septembre 2014	Néant
Emission d'actions réservées aux salariés	3% du capital social	1 000 000 €	27 mai 2015	Néant
Attribution d'actions gratuites par voie d'émission d'actions nouvelles et/ou de rachat d'actions existantes au profit des salariés et des mandataires	10 % du capital social	1 000 000 €	27 mai 2015	Néant
Attribution de d'options de	10 % du	1 000 000 €	27 mai 2015	Néant

souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés et des mandataires	capital social			
---	----------------	--	--	--

Le plafond de 1 Million d'euros est commun à l'ensemble des opérations réalisées de manière combinée pendant la durée des délégations consenties.

Le texte intégral de l'ensemble des résolutions des Assemblées Générales du 27/03/2013 et du 28/03/2014 ayant consenti les délégations ci-avant résumées, ainsi que les textes des Rapports établis par les Commissaires aux comptes sur lesdites résolutions sont disponible sur le site de la Société : <http://www.alpha-mos.com/fr/alpha-mos/information-investisseurs.php> Rubrique Assemblée Générale Mixte.

Aucune des résolutions ci-avant décrite n'a été utilisée au 31 mars 2014, ni à la date d'arrêté des comptes consolidés.

NOTE 35 – INFORMATION RELATIVE A LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Il a été considéré que la valeur comptable des actifs et passifs financiers était représentative de la juste valeur au 31 mars 2014.

NOTE 36 – GESTION DES RISQUES

Cours de conversion des devises employées

Devises	31/03/2014	30/09/2013	31/03/2013
Dollar américain (1\$ = ...€)			
Cours de clôture	0,72527	0,74047	0,7809
Cours moyen	0,73020	0,761	0,764
Yen japonais (1JPY = ...€)			
Cours de clôture	0,007021	0,007588	0,008273
Cours moyen	0,007150	0,0082	0,00877
RMB chinois (1 RMB = ...€)			
Cours de clôture	0,116613	0,120999	0,125628
Cours moyen	0,119120	0,1221	0,12145

Risques de change

Chaque société du groupe réalise sa facturation dans sa devise nationale :

- France Facturation des clients hors groupe en Euros, et des filiales en devises
- Etats-Unis Facturation en Dollars américains
- Japon Facturation en Yens
- Chine Facturation en Yuans

La société n'a pas mis en place d'instrument financier de couverture du risque de change.

Risques de taux

Tous les engagements financiers de la société sont à taux / rémunération fixe.

Risques de liquidité

La Société Alpha MOS S.A. a été confrontée à un défaut de liquidité en novembre 2013 et a procédé à une déclaration de cessation des paiements le 29 novembre 2013. Cette décision n'affecte pas les filiales étrangères.

Cette situation a entraîné une augmentation mécanique du besoin en fonds de roulement par le durcissement des conditions de règlement des fournisseurs, tandis que les sources de financement court-terme se sont réduites à la mobilisation de créances (affacturage).

Il existe naturellement un risque qu'en cas de ventes insuffisantes, la société ne dispose pas d'un volume de créances à mobiliser suffisant ou que certaines créances de la société ne soient pas mobilisables par le factor en raison de la nature ou de la localisation des débiteurs.

Risques liés à l'exécution des contrats

Il existe un risque que, en cas d'inexécution totale ou partielle de ses obligations envers ses partenaires, la société puisse être redevable de pénalités. Notamment, il existe un risque en cas de retard de livraison de matériel ou d'exécution de contrats de services ou de développement.

NOTE 37 – TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

	31/03/2014	30/09/2013	31/03/2013
Trésorerie brute	508	857	679
Soldes bancaires débiteurs et concours bancaires courants	2	3	2
Trésorerie nette	506	854	677
Endettement financier brut	-1903	-2 263	-2 069
Endettement financier net	-1 398	-1 409	-1 392

Le détail de l'endettement financier est fourni en Note 20.

La variation des postes est explicitée par le Tableau des flux de trésorerie consolidé.

----- *fin du document* -----